

BOXTHERM 60 PELLETS

Traduction des instructions dans la langue originale





8901612000

INDEX

NDEX	II
NTRODUCTION	
I-RECOMMANDATIONS ET CONDITIONS DE GARANTIE	
2-INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION	
B-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	
1-INSTALLATION ET MONTAGE	
5-PREMIER ALLUMAGE	
5-TELECOMMANDE LCD	
7-PANNEAU D'URGENCE	
B-SECURITE ET ALARMES	
9- CONSEILS POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ	
IO-NETTOYAGE ET ENTRETIEN	
IO-NETTOYAGE ET ENTRETIEN	
I1-PANNES/CAUSES/SOLUTIONS	
12-SCHEMAS ELECTRIQUES	

INTRODUCTION

Cher Client,

nos produits sont conçus et fabriqués conformément aux normes européennes de référence pour les Produits de construction (EN13240 poêles à bois, EN14785 appareils à pellets, EN13229 thermo-cheminées/inserts à bois, EN 12815 cuisinières à bois), avec des matériaux d'excellente qualité et une grande expérience dans les processus de transformation. Les produits respectent également les conditions essentielles de la Directive 2006/95/CE (Basse Tension) et de la Directive 2004/108/CE (Compatibilité Électromagnétique).

Nous vous suggérons de lire attentivement les consignes contenues dans le présent manuel pour que vous puissiez obtenir les meilleures performances de nos produits.

Le présent manuel d'installation et d'utilisation constitue une partie intégrante du produit : s'assurer qu'il accompagne toujours l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire. En cas de perte, demander un exemplaire au service technique local ou le télécharger directement sur le site web de l'entreprise.

Tous les règlements locaux, y compris ceux qui se reportent aux normes nationales et européennes, doivent être respectés au moment de l'installation de l'appareil.

En Italie, sur les installations des systèmes à biomasse inférieurs à 35 KW, le Décret Ministériel de référence est le 37/08 et chaque installateur qualifié en possession des pré-requis nécessaires doit remettre le certificat de conformité du système installé. (Le système signifie poêle+cheminée+prise d'air).

RÉVISIONS DE LA PUBLICATION

Le contenu de ce manuel, de nature strictement technique, appartient à l'entreprise MCZ Group Spa.

Aucune partie de ce manuel ne peut être traduite dans une autre langue et/ou adaptée et/ou reproduite même de façon partielle sous une autre forme et/ou par un moyen mécanique, électronique, par des photocopies, enregistrements ou autre, sans une autorisation préalable écrite de la part de MCZ Group Spa.

À tout moment, l'entreprise se réserve le droit de modifier éventuellement le produit sans donner de préavis. La société propriétaire protège ses droits aux termes de la loi.

SOIN DU MANUEL ET COMMENT LE CONSULTER

- Prenez soin de ce manuel et conservez-le dans un endroit qui soit facilement et rapidement accessible.
- Si ce manuel est perdu ou détruit, demander un autre exemplaire à votre revendeur ou bien directement au Service d'assistance technique autorisé. Il est également possible de le télécharger sur le site web de l'entreprise.
- Le « **texte en gras** » requiert une attention toute particulière de la part du lecteur.
- « Le texte en italique » est utilisé pour attirer votre attention sur d'autres paragraphes de ce manuel ou pour apporter d'éventuels renseignements supplémentaires.
- La « Remarque » fournit des informations supplémentaires sur le sujet au lecteur.

SYMBOLES PRÉSENTS DANS LE MANUEL



ATTENTION:

lire attentivement et comprendre le message auquel il se réfère car le **non-respect des prescriptions peut provoquer de sérieux dommages au produit et compromettre la sécurité des usagers.**



INFORMATIONS:

une non-observation des prescriptions compromettra l'utilisation du produit.



SÉOUENCES DES OPÉRATIONS:

séquence de boutons à appuyer pour accéder au menu ou effectuer des réglages.



MANUEL

consulter avec attention ce manuel ou les instructions relatives.



MISES EN GARDE POUR LA SÉCURITÉ

- ·L'installation, le branchement électrique, la vérification du fonctionnement et la maintenance doivent être effectués exclusivement par un personnel qualifié et autorisé.
- Installer le produit selon toutes les lois locales, nationales et selon les Normes en vigueur à l'endroit, dans la région ou le pays de son installation.
- Utiliser exclusivement le combustible recommandé par le producteur. Le produit ne doit pas être utilisé comme un incinérateur.
- Il est strictement interdit d'utiliser de l'alcool, de l'essence, des combustibles liquides pour lanternes, du gasoil, du bioéthanol, des fluides pour l'allumage du charbon ou des liquides similaires afin d'allumer ou de raviver la flamme de ces appareils. Garder ces liquides inflammables fort loin de l'appareil lors de son utilisation.
- Ne pas mettre de combustibles autres que les pellets de bois dans le réservoir.
- Pour utiliser correctement le produit et les appareils électroniques raccordés et pour prévenir les accidents, respecter toujours les indications présentes dans le présent manuel.
- L'appareil peut être utilisé par des enfants âgés de moins de 8 ans, ainsi que par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou un manque d'expérience ou de connaissance nécessaire, à condition que ce soit sous surveillance ou après avoir reçu des instructions relatives à l'utilisation sûre de l'appareil et à la compréhension des dangers pouvant survenir lors de son utilisation. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien réservés à l'utilisateur ne doivent en aucun cas être effectués par des enfants sans surveillance.
- Avant de commencer toute opération, l'utilisateur, ou guiconque, sur le point d'utiliser le produit devra avoir lu et compris l'ensemble de ce manuel d'installation et d'utilisation. Des erreurs et de mauvaises configurations peuvent provoquer des situations de danger et/ou de fonctionnement irrégulier.
- Ne pas utiliser le produit comme si c'était une échelle ou une structure d'appui.

- Ne pas mettre de linge à sécher sur le produit. Les étendoirs à linge ou les produits similaires éventuels doivent être placés à une distance appropriée du produit. Risque d'incendie.
- Toute responsabilité pour une utilisation incorrecte du produit est entièrement à la charge de l'utilisateur et dégage le fabricant de toute responsabilité civile et pénale.
- Tout type de manipulation ou de substitution non autorisée de parties non originales du produit peut être dangereux pour la sécurité de l'opérateur et dégage l'entreprise de toute responsabilité civile et pénale.
- Une grande partie des surfaces du produit sont très chaudes (porte, poignée, vitre, tubes de sortie fumées, etc.). Il faut donc éviter d'entrer en contact avec ces parties sans porter de vêtements de protection ou des moyens adéquats, comme par exemple des gants de protection thermiques ou des systèmes d'actionnement du type « main froide ».
- Il est interdit de faire fonctionner le produit en laissant la porte ouverte ou si la vitre est cassée.
- En cas d'inutilisation prolongée tous les battants/portes/couvercles prévus sur l'appareil doivent rester fermés.
- Le produit doit être raccordé électriquement à une installation munie d'un système de mise à la terre efficace.
- Éteindre le produit en cas de panne ou de mauvais fonctionnement.
- L'accumulation de pellets non brûlés dans le brûleur après chaque « défaut d'allumage » doit être enlevée avant de procéder à un nouvel allumage. Contrôler que le brûleur soit propre et bien placé avant de rallumer.
- Ne pas laver le produit à l'eau. L'eau pourrait pénétrer à l'intérieur de l'unité et endommager les isolations électriques, en provoquant des décharges électriques.
- Ne pas stationner trop longtemps devant le produit en marche. Ne pas trop réchauffer le local où vous séjournez et dans lequel le produit est installé. Cela peut nuire aux conditions physiques et causer des problèmes de santé.
- Installer le produit dans des pièces qui ne sont pas à risque d'incendie et qui sont équipées de tous les services telles que les alimentations (air et électriques) et

- des évacuations pour les fumées.
- En cas d'incendie de la cheminée, éteindre l'appareil, le débrancher du réseau et ne jamais ouvrir la porte. Ensuite, appeler les autorités compétentes.
- Le stockage du produit et de son revêtement doit être effectué dans des locaux exempts d'humidité qui ne doivent pas être exposés aux intempéries.
- Il est recommandé de ne pas enlever les pieds prévus pour l'appui du corps du produit au sol afin de garantir une isolation adéquate, surtout dans le cas des sols réalisés avec des matériaux inflammables.
- En cas de défaillance du système d'allumage, ne pas forcer l'allumage en utilisant des matériaux inflammables.
- Les opérations de maintenance extraordinaire doivent être effectuées uniquement par un personnel autorisé et qualifié.
- Évaluer les conditions statiques du plan sur lequel le poids du produit gravitera et prévoir une isolation correcte dans le cas où il serait construit avec un matériau inflammable (ex. bois, moquette, plastique).
- Parties électriques sous tension : alimenter le produit uniquement après l'avoir assemblé complètement.
- Débrancher le produit de l'alimentation à 230 V avant toute opération d'entretien.
- Une mauvaise utilisation ou un entretien incorrect du produit peuvent occasionner des situations de danger.
- Il est interdit de charger manuellement du combustible dans le brasier. Le non-respect de cette mise en garde peut occasionner des situations de danger.
- Avant de rallumer le produit, il est indispensable de toujours retirer l'accumulation de pellet non consumé dans le brasier occasionnée par un allumage raté, le vidage du réservoir ou par toutes les situations qui peuvent être à l'origine d'une telle situation.

INFORMATIONS:

Pour tout type de problème, veuillez vous adresser au revendeur ou au personnel qualifié et autorisé par l'entreprise.

- Il faut utiliser exclusivement le combustible préconisé par le producteur.
- Lors du premier allumage, il est normal que le produit émette de la fumée due au premier chauffage de la peinture. Laisser par conséquent le local où il est installé, bien aéré.
- Contrôler et nettoyer périodiquement les conduits d'évacuation des fumées (raccord à la cheminée).
- Le produit n'est pas un appareil de cuisson.
- Laisser toujours le couvercle du réservoir du combustible fermé.
- Conserver soigneusement ce manuel d'installation et d'utilisation puisqu'il doit accompagner le produit toute sa vie durant. Si
 jamais il devait être vendu ou transféré à un autre utilisateur, toujours s'assurer que le manuel accompagne le produit.

UTII ISATION PRÉVUE

Le produit, qui fonctionne exclusivement avec des pellets de bois, doit être installé à l'intérieur des pièces.

CONDITIONS DE GARANTIE

L'entreprise garantit le produit, à l'exception des éléments sujets à l'usure normale (reportés à la page suivante) pour la durée de 2 (deux) ans à compter de la date d'achat qui doit être confirmée par :

- · un document probant (facture ou ticket de caisse) qui reporte le nom du vendeur et la date à laquelle la vente a été effectuée ;
- le renvoi du certificat de garantie rempli dans les 8 jours à compter de l'achat.

De plus, pour que la garantie soit valable et qu'elle puisse être exploitée, l'installation de façon professionnelle et la mise en marche de l'appareil doivent être effectuées exclusivement par un personnel qualifié qui, dans les cas prévus, devra remettre une déclaration de conformité de l'installation et du bon fonctionnement du produit, à l'utilisateur.

Il est conseillé d'effectuer le test fonctionnel du produit avant de terminer les finitions relatives (revêtements, peinture des murs, etc.) éventuellement prévues.

Les installations qui ne répondent pas aux normes en vigueur, ainsi que l'usage impropre et l'omission de l'entretien comme prévu par le fabricant, annulent la garantie du produit.

La garantie est valable à condition que les indications et les mises en garde contenues dans le manuel d'utilisation et d'entretien qui accompagne l'appareil pour permettre l'utilisation la plus correcte, soient respectées.

Le remplacement de l'ensemble de l'appareil ou la réparation d'un de ses composants ne prolongent pas la durée de la garantie qui reste inchangée.

La garantie sous-entend le remplacement ou la réparation, gratuits, des parties reconnues comme défectueuses à l'origine pour des vices de fabrication.

En cas de manifestation d'un défaut, l'acheteur devra conserver le certificat de garantie et l'exhiber au Centre d'assistance technique avec le document remis lors de l'achat, afin de bénéficier de la garantie.

EXCLUSIONS

Sont exclus de la présente garantie tous les dysfonctionnements et/ou dommages à l'appareil dus aux causes suivantes :

- dommages causés par le transport et/ou la manutention
- toutes les pièces défectueuses à cause d'un usage négligé, d'un entretien erroné, d'une installation non conforme à ce qui a été spécifié par le producteur (toujours se reporter au manuel d'installation et d'utilisation fourni avec l'appareil)
- dimensionnement erroné par rapport à l'usage ou défauts d'installation ou bien omission de l'adoption des mesures nécessaires afin de garantir l'exécution de façon professionnelle.
- surchauffe impropre de l'appareil, à savoir utilisation de combustibles non conformes aux types et aux quantités indiqués sur les consignes fournies
- dommages supplémentaires causés par des interventions erronées de l'utilisateur en essayant de remédier à la défaillance initiale.
- aggravation des dommages causée par une utilisation ultérieure de l'appareil de la part de l'utilisateur après la manifestation du défaut
- en présence de chaudière, éventuelles corrosions, incrustations ou ruptures provoquées par des courants vagabonds, de la condensation, de l'eau agressive ou acide, des traitements détartrants effectués de façon impropre, un manque d'eau, des dépôts de boue ou de calcaire
- manque d'efficience des cheminées, des conduits de fumées ou des parties de l'installation dont l'appareil dépend
- dommages dus à des altérations exécutées sur l'appareil, des agents atmosphériques, des calamités naturelles, des actes de vandalisme, des décharges électriques, des incendies, des défauts de l'installation électrique et/ou hydraulique.
- Le manque d'entretien annuel du poêle, de la part d'un technicien autorisé ou par du personnel qualifié, comporte la <u>perte de la</u> garantie.

Sont également exclues de la présente garantie :

- les parties sujettes à l'usure normale telles que les joints d'étanchéité, les vitres, les revêtements et les grilles en fonte, les pièces peintes, chromées ou dorées, les poignées et les câbles électriques, les ampoules, les voyants lumineux, les boutons rotatifs, toutes les parties amovibles du fover
- les variations chromatiques des parties peintes et en céramique/pierre serpentine ainsi que les craquelures de la céramique puisque ce sont des caractéristiques naturelles du matériau et de l'utilisation du produit
- les travaux de maçonnerie
- les petites pièces du système (le cas échéant) non fournies par le producteur.

Toute intervention technique sur le produit pour l'élimination des défauts susmentionnés et des dommages conséquents devra donc être convenue avec le Centre d'assistance technique qui se réserve d'accepter ou pas le travail correspondant, et qui quoi qu'il en soit, ne sera pas effectuée à titre de garantie mais d'assistance technique à fournir aux conditions éventuellement et spécifiquement convenues et selon les tarifs en viqueur pour les travaux à effectuer.

Les frais qui pourraient s'avérer nécessaires pour remédier à ses interventions techniques erronées, à ses manipulations ou, dans tous les cas, à des facteurs de détérioration pour l'appareil qui ne sont pas attribuables à des défauts d'origine seront à la charge de l'utilisateur. Sous réserve des limites imposées par les lois ou les règlements, toute garantie de confinement de la pollution atmosphérique et acoustique reste également exclue.

L'entreprise décline toute responsabilité en cas de dommages éventuels pouvant, directement ou indirectement, toucher des personnes, des objets ou des animaux, qui résultent d'une non observation de toutes les prescriptions indiquées dans le mode d'emploi et qui concernant notamment les mises en garde en matière de l'installation, de l'utilisation et de l'entretien de l'appareil.

PIÈCES DE RECHANGE

En cas de dysfonctionnement du produit, s'adresser au revendeur qui se chargera de renvoyer votre appel au service d'assistance technique.

Utiliser exclusivement les pièces de rechange originales. Le revendeur ou le centre d'assistance peut vous fournir toutes les indications utiles pour les pièces de rechange.

Il est recommandé de ne pas attendre que les composants soient usés avant de penser à les remplacer ; il est utile d'effectuer des contrôles d'entretien périodiques.



L'entreprise décline toute responsabilité si le produit et tout autre accessoire sont utilisés de manière incorrecte ou modifiés sans autorisation.

Pour tout remplacement, utiliser uniquement les pièces de rechange d'origine.

MISES EN GARDE POUR L'ÉLIMINATION CORRECTE DU PRODUIT.

La démolition et l'élimination du produit sont à la charge et sous la responsabilité du propriétaire qui devra agir conformément aux lois en viqueur dans son pays en matière de sécurité, de respect et de protection de l'environnement.

À la fin de sa vie utile, le produit ne doit pas être éliminé avec les déchets urbains.

Il peut être confié aux centres de tri sélectif mis à disposition par les administrations municipales, ou bien aux revendeurs qui fournissent ce service.

Éliminer séparément le produit permet d'éviter des conséquences négatives possibles sur l'environnement et sur la santé liées à une élimination inappropriée et permet de récupérer les matériaux dont il est composé afin d'effectuer une importante économie d'énergie et de ressources.

EXCLUSIVEMENT POUR LE BENELUX

dans les 6 semaines successives à l'achat.

Cher client,

Si votre appareil est installé dans le Benelux il est fortement conseillé de l'enregistrer dans le site www.fero.be/registration Pourquoi enregistrer l'appareil?

compter que nous pourrons également vous tenir au courant des évolutios sur votre type d'appareil.

Chez Fero (l'importateur pour le Benelux) la service ne finit pas avec l'achat! Nos revendeurs certifiés avec la collaboration de Fero Service vous garantissent un fonctionnement impeccable de votre appareil à pellet une utilisation satisfaisante pendant des années!

Si vous enregistrez votre appareil vous pouvez ainsi profiter d'un service après vente et une garantie exceptionnelle et efficace sans

L'enregistrement est uniquement possible sur les appareils à pellet de la marque MCZ/RED/CADEL/SERGIO LEONI et devrait être enregistré

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir avec votre appareil,

Team Fero



Les indications contenues dans ce chapitre font explicitement référence à la norme italienne d'installation UNI 10683. Dans tous les cas, respecter toujours les normes en vigueur dans le pays d'installation.

LES PELLETS

Les pellets sont issus du tréfilage de sciure produite lors de l'usinage du bois naturel séché (sans vernis). Le caractère compact du matériel est garanti par la lignine contenue dans le bois même qui permet la production des pellets sans utiliser de colle ni de liants.

Le marché offre différents types de pellets ayant des caractéristiques qui varient en fonction des mélanges de bois utilisés. Le diamètre le plus répandu sur le marché est de 6 mm (il existe également un diamètre de 8 mm) avec une longueur comprise entre 3 et 40 mm. Les pellets de bonne qualité ont une densité qui varie de 600 à plus de 750 kg/ m³ avec un contenu d'eau qui se maintient entre 5 % et 8 % de leur poids.

C'est non seulement un combustible écologique, puisque l'on exploite au maximum les résidus de bois en obtenant une combustion plus propre que celle produite avec des combustibles fossiles, mais les pellets présentent aussi des avantages techniques.

Alors qu'un bon bois a un pouvoir calorifique de 4,4 kW/kg (15 % d'humidité après environ 18 mois de séchage), celui des pellets est de 4,9 kW/kg environ. Pour garantir une bonne combustion, il est nécessaire que les pellets soient conservés dans un endroit à l'abri de l'humidité et de la saleté. Les pellets sont en général fournis en sacs de 15 kg; le stockage est donc très pratique.

Les pellets de bonne qualité garantissent une combustion correcte en réduisant les émissions nocives dans l'environnement.





Plus le combustible est de mauvaise qualité et plus l'intérieur du brasier et de la chambre de combustion auront besoin d'être nettoyés souvent.

Les principales certifications de qualité pour les pellets qui existent sur le marché européen permettent de garantir que le combustible rentre dans la classe A1/A2 selon la norme ISO 17225-2 (ex EN 14961). Les certifications suivantes **ENPlus**, **DINplus**, **Ö-Norm M7135**, sont des exemples qui garantissent notamment le respect des caractéristiques suivantes :

- pouvoir calorifique: 4,6 ÷ 5,3 kWh/kg.
- Contenu en eau : ≤ 10 % du poids.
- Pourcentage de cendres : max 1,2 % du poids (A1 inférieur à 0,7 %).
- Diamètre: 6±1/8±1 mm.
- Longueur: 3÷40 mm.
- Contenu: 100 % bois non traité et sans aucun ajout de substances liantes (pourcentage d'écorce max 5 %).
- Emballage: sacs réalisés dans un matériau éco-compatible ou biodégradable.



Pour ses produits, l'entreprise conseille vivement d'employer un combustible certifié (ENPlus, DINplus, Ö-Norm M7135).

L'utilisation de pellets de mauvaise qualité ou non conformes avec ce qui est indiqué précédemment compromet le fonctionnement de votre produit et peut, par conséquent, entraîner la déchéance de la garantie et de la responsabilité sur le produit.

PRÉAMBULE

La position du montage de votre poêle doit être choisie en fonction de la pièce, de l'évacuation, du conduit de fumée. Vérifier auprès des autorités locales s'îl y a des consignes plus strictes qui concernent la prise d'air comburant, le système d'évacuation des fumées y compris le conduit de fumée et le terminal de cheminée. Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'installations non conformes aux lois en vigueur, d'un renouvèlement de l'air des locaux incorrect, d'un branchement électrique non conforme aux normes et d'un usage de l'appareil non approprié. L'installation doit être effectuée par un technicien qualifié qui devra remettre à l'acheteur une déclaration de conformité de l'installation et qui assumera toute la responsabilité de l'installation définitive et du bon fonctionnement conséquent du produit.

Il faudra notamment s'assurer que :

- il y a une prise d'air comburant adéquate et une évacuation des fumées conforme au type de produit installé
- d'autres poêles ou dispositifs installés ne mettent pas la pièce où le produit est installé en dépression (une dépression maximale de 15 Pa dans la pièce est autorisée uniquement pour les appareils étanches)
- lorsque le produit est allumé, il n'y ait pas de reflux de fumées dans la pièce
- l'évacuation des fumées soit réalisée en toute sécurité (dimensionnement, étanchéité fumées, distances des matières inflammables...).

Il est notamment recommandé de vérifier, dans les données de la plaque du conduit de fumée, les distances de sécurité qui doivent être respectées en présence de matières combustibles et le type de matériau isolant à employer. Ces consignes doivent toujours être rigoureusement respectées pour éviter de graves dommages à la santé des personnes et à l'intégrité de l'habitation. L'installation de l'appareil doit garantir un accès facile de l'appareil même, des tuyaux d'évacuation des fumées et du conduit de fumée. Il est interdit d'installer le poêle dans des locaux comportant un risque d'incendie. L'installation dans des studios, des chambres à coucher et des salles de bains est autorisée uniquement pour des appareils étanches ou fermés équipés d'une canalisation adéquate de l'air ambiant directement à l'extérieur. Toujours garder une distance et une protection appropriées afin d'éviter que le produit n'entre en contact avec de l'eau.

Si plusieurs appareils sont installés, il faut dimensionner correctement la prise d'air de l'extérieur.

DISTANCES MINIMALES

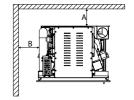
Il est conseillé d'installer le produit à une certaine distance de tous les murs ou des meubles, avec un tour d'air minimum pour permettre une aération efficace de l'appareil et une bonne répartition de la chaleur dans la pièce. Respecter les distances par rapports aux objets inflammables ou sensibles à la chaleur (canapés, meubles, revêtements en bois, etc.), comme spécifié ci-après. La distance à l'avant de matériaux inflammables doit être au moins de la valeur indiquée dans le tableau des données techniques du produit.

En présence d'objets considérés comme particulièrement délicats tels que les meubles, les tentures, les canapés, augmenter la distance du poêle de manière appropriée.



En présence de sol en bois, il est conseillé de monter le plan de protection du sol et quoi qu'il en soit, de suivre les normes en vigueur dans le pays.

	Parois non inflam- mables	Parois inflammables
BOXTHERM 60 PELLETS	A = 20 mm B = 20 mm	A = 50 mm B = 50 mm



Si le sol est constitué d'un matériau combustible, il est conseillé d'utiliser une protection en matériau incombustible (acier, verre...) qui protège aussi la partie frontale de la chute éventuelle des produits brûlés durant les opérations de nettoyage.

L'appareil doit être installé sur un sol ayant une capacité de charge appropriée.

Si la constitution existante ne répond pas à cette exigence, il faudra prendre les mesures adéquates (par exemple une plaque de distribution de la charge).

PRÉAMBULE

Le présent chapitre « Conduit de fumée » a été rédigé en référence aux prescriptions des normes européennes (EN13384 - EN1443 - EN1856 - EN1457).

Il fournit quelques indications quant à la réalisation correcte du conduit de fumée mais il ne peut en aucun cas être considéré comme un élément de remplacement des normes en vigueur, que le constructeur qualifié doit posséder. Vérifier auprès des autorités locales s'il y a des mesures de restrictions qui concernent la prise d'air comburant, le système d'évacuation des fumées y compris le conduit de fumée et le terminal de cheminée.

L'Entreprise décline toute responsabilité concernant le mauvais fonctionnement du produit s'îl est attribuable à l'utilisation du conduit de fumée mal dimensionné qui ne répond pas aux normes en vigueur.

CONDUIT DE FUMÉE

Le conduit de fumée ou la cheminée a une grande importance pour le bon fonctionnement d'un appareil de chauffage à combustibles solides à tirage forcé, vu que les appareils de chauffage modernes ont un rendement élevé avec des fumées plus froides et un tirage inférieur conséquent, il est donc essentiel que le conduit de fumée soit construit de façon professionnelle et qu'il soit toujours conservé dans un état d'efficience parfaite. Un conduit de fumée qui dessert un appareil à pellets/bois doit être au moins de catégorie T400 (ou plus si l'appareil le requiert) et résistant au feu de suie. L'évacuation des fumées doit s'effectuer sur un conduit de fumée individuel avec des tubes en acier isolés (A) ou sur un conduit de fumée existant et conforme à l'utilisation prévue (B).

Un simple puits de lumière en ciment doit être entubé de manière appropriée. Dans les deux solutions, prévoir un bouchon d'inspection (AT) ou un volet d'inspection (AP) - FIG.1.

Il est interdit de raccorder plusieurs appareils à bois/pellets (*) ou de tout autre type (hottes...) au même conduit de fumée.

(*) À moins qu'il n'existe des dérogations nationales (par exemple en Allemagne), qui permettent d'installer plusieurs appareils dans une même cheminée dans certaines conditions; dans tous les cas, il est impératif de respecter scrupuleusement les exigences relatives au produit/à l'installation prévues par les règlementations/législations en vigueur dans le pays considéré.

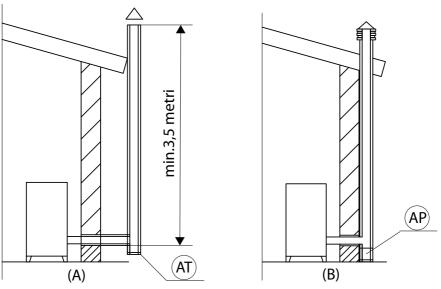


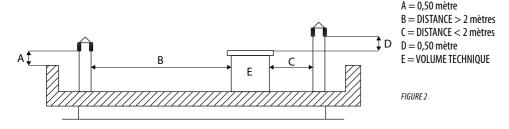
FIGURE 1 - CONDUIT DE FUMÉE

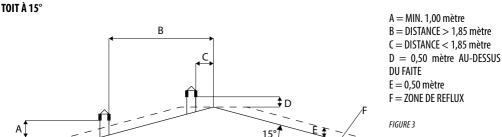
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

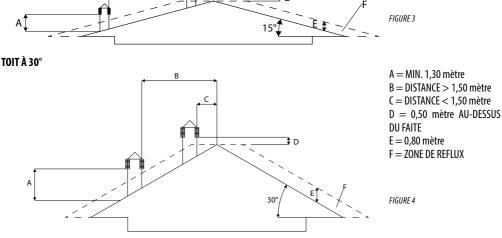
Faire vérifier l'efficience du conduit de fumée par un technicien autorisé.

Le conduit de fumée doit être étanche aux fumées, avoir un tracé vertical sans goulets d'étranglement, être réalisé avec des matériaux imperméables aux fumées, à la condensation, thermiquement isolés et adaptés pour résister dans le temps aux sollicitations mécaniques normales (il est conseillé d'utiliser des cheminées en acier A/316 ou en matériau réfractaire à double chambre isolée de section ronde). Il doit être isolé à l'extérieur pour éviter des phénomènes de condensation et réduire l'effet du refroidissement des fumées. Il doit être éloigné des matières combustibles ou facilement inflammables avec un vide d'air ou des matériaux isolants : vérifier la distance indiquée par le producteur de la cheminée conformément à la norme EN1443. L'embouchure de la cheminée doit être située dans la même pièce que l'appareil, ou tout au plus, dans la pièce adjacente et elle doit avoir une chambre de collecte de la suie et de la condensation endessous de l'embouchure, accessible par un volet métallique étanche.

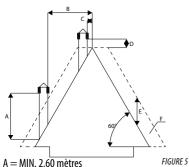
TOIT PLAN







TOITÀ60°



B = DISTANCE > 1,20 mètre

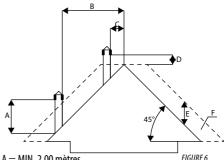
C = DISTANCE < 1,20 mètre

D = 0.50 mètre AU-DESSUS DU FAITE

A = 2.10 mètres

F = ZONE DE REFLUX

TOIT À 45°



A = MIN. 2,00 mètres

B = DISTANCE > 1.30 mètre

C = DISTANCE < 1,30 mètre

D = 0.50 mètre AU-DESSUS DU FAITE

E = 1.50 mètre

F = ZONE DE REFLUX

DIMENSIONNEMENT

La dépression (tirage) d'un conduit de fumée dépend aussi de sa hauteur. Vérifier la dépression avec les valeurs indiquées dans les caractéristiques techniques. La hauteur minimale de la cheminée est de 3,5 mètres.

La section interne du conduit de fumée peut être ronde (c'est la meilleure), carrée ou rectangulaire (le rapport entre les côtés intérieurs doit être ≤1,5) avec les côtés raccordés avec un rayon minimum de 20 mm. Les dimensions de la section doivent être de Ø100 mm minimum.

Les sections/longueurs des cheminées reportées dans le tableau des données techniques sont des indications pour une installation correcte. D'éventuelles configurations alternatives devront être correctement dimensionnées selon la méthode générale de calcul de l'UNI EN 13384-1 ou d'autres méthodes dont l'efficience a été prouvée.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de conduits de fumée présents sur le marché :

Cheminée en acier AISI 316 à double chambre isolée avec de la fibre céramique ou produit équivalent résistant à 400°C.

Cheminée en matériau réfractaire à double chambre isolée et gaine extérieure en béton allégé avec matériau alvéolaire type argile.

Cheminée traditionnelle en argile section carrée avec entretoises insérées vides isolantes.

Éviter les cheminées à section interne rectangulaire où le rapport entre le côté le plus long et le plus court serait supérieur à 1,5 (par ex. 20x40 ou 15x30).

EXCELLENTE

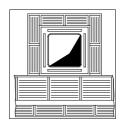


MÉDIOCRE

MAUVAISE









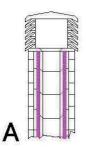
MAINTENANCE

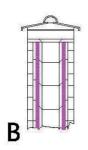
Le conduit de fumée doit toujours être propre, car les dépôts de suie ou d'huile non brûlés réduisent la section et bloquent le tirage en compromettant le bon fonctionnement de la chaudière et, s'ils sont présents en grandes quantités, ils peuvent s'incendier. Il est obligatoire de faire nettoyer et contrôler les conduits de cheminée et la cheminée par un ramoneur qualifié au moins une fois par an. Une fois effectué le contrôle, se faire relâcher un rapport écrit qui certifie que l'installation est en sécurité.

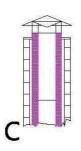
Le manque de nettoyage met en risque la sécurité de l'installation.

TERMINAL DE CHEMINÉE

Le terminal de cheminée est un élément déterminant pour le bon fonctionnement de l'appareil de chauffage; il est conseillé d'utiliser un terminal de type pare-vent (A) voir Figure 7. L'aire des ouvertures pour l'évacuation des fumées doit correspondre au moins au double de la



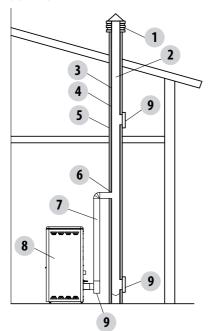




section du conduit de fumée/système entubé et elle doit être conformée de façon à ce qu'en cas de vent aussi, l'évacuation des fumées soit garantie. Elle doit empêcher l'entrée de la pluie, de la neige et des animaux éventuels. Le niveau de l'évacuation dans l'atmosphère doit se trouver en dehors de la zone de reflux créée par la conformation de la toiture ou des obstacles éventuels qui se trouvent à proximité (voir Figure 2-3-4-5-6).

FIGURE 7

COMPOSANTS DE LA CHEMINÉE



LÉGENDE:

- (1) TERMINAL DE CHEMINÉE
- (2) VOIE D'ÉJECTION
- (3) CONDUIT DE FUMÉE
- (4) ISOLATION THERMIOUE
- (5) PAROI EXTÉRIFURE
- (6) RACCORD DE LA CHEMINÉE
- (7) CANAL DE FUMÉE
- (8) GÉNÉRATEUR DE CHALEUR
- (9) VOLET D'INSPECTION

FIGURE 8

PRISE D'AIR EXTERNE

Il est obligatoire de prévoir une prise d'air externe adéquate qui permette l'apport de l'air comburant nécessaire au fonctionnement correct du produit. L'afflux de l'air entre l'extérieur et le local d'installation peut se produire par voie directe, au moyen d'une ouverture sur une paroi extérieure de la pièce (solution préférable voir Figure 9 a); ou par voie indirecte, au moyen du prélèvement de l'air en provenance des pièces contigües et communicantes de façon permanente avec la pièce d'installation (voir Figure 9 b). Les chambres à coucher, les salles de bains, les garages et en général les locaux à risque d'incendie ne doivent pas faire partie des pièces contigües. Lors de l'installation, il faut vérifier les distances minimales nécessaires pour réussir à prélever l'air de l'extérieur. Prendre en compte la présence des portes et des fenêtres qui pourraient interférer avec l'afflux correct de l'air au poêle (voir schéma ci-dessous).

La prise d'air doit avoir une surface nette totale minimale de 80 cm2 : la surface susdite doit être augmentée en conséquence si, à l'intérieur du local, il y a d'autres générateurs activés (par exemple : ventilateur électrique pour l'extraction de l'air, hotte aspirante, d'autres poêles, etc.) qui pourraient causer la mise en dépression de la pièce. Il est nécessaire de faire vérifier qu'avec tous les appareils allumés, la chute de pression entre la pièce et l'extérieur ne dépasse pas la valeur de 4 Pa (même pour les appareils Oyster si l'air de combustion n'a pas été canalisé à l'extérieur de façon opportune). Si besoin est, augmenter la section d'entrée de la prise d'air qui doit être réalisée à une hauteur proche du sol. De plus, elle doit toujours être protégée par une grille de protection extérieure anti-volatiles, de façon à ce qu'elle ne puisse être obstruée par aucun objet.

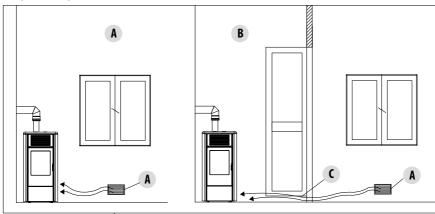
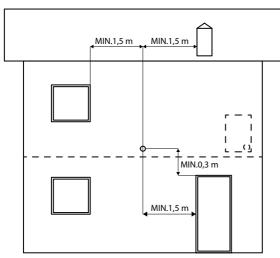


FIGURE 9 A - DIRECTEMENT DE L'EXTÉRIEUR

FIGURE 9 B - PAR VOIE INDIRECTE DU LOCAL ADJACENT



A=PRISE D'AIR B=LOCAL À VENTILER C=AUGMENTATION DE LA FENTE SOUS LA PORTE

Il est possible de raccorder l'air nécessaire à la combustion directement à la prise d'air extérieure avec un tube d'au moins Ø50 mm ayant une longueur maximale linéaire de 3 mètres ; chaque courbe du tube équivaut à un mètre linéaire. Pour la fixation du tube, voir l'arrière du poêle.

Pour les poêles installés dans les studios, chambres à coucher et salles de bains (s'ils sont autorisés), le raccordement de l'air comburant à l'extérieur est obligatoire. Notamment pour les poêles étanches, il est nécessaire que ce raccordement soit réalisé de façon à ce qu'il soit étanche pour ne pas compromettre la caractéristique d'étanchéité globale du système.

FIGURE 10

DISTANCE (mètres)	La prise d'air doit être éloignée de :	
1,5 m	EN-DESSOUS	Portes, fenêtres, évacuations des fumées, vides d'air,
1,5 m	HORIZONTALEMENT	Portes, fenêtres, évacuations des fumées, vides d'air,
0,3 m	AU-DESSUS	Portes, fenêtres, évacuations des fumées, vides d'air,
1,5 m	LOIN	de la sortie des fumées

RACCORDEMENT AU CONDUIT DE FUMÉE

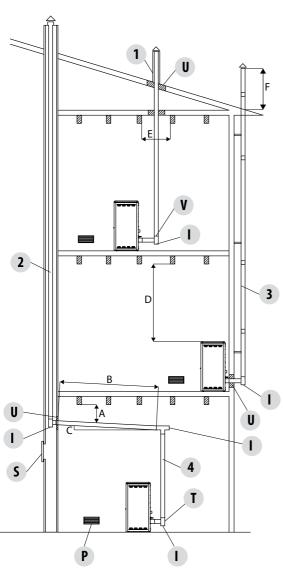
Le raccordement entre l'appareil et le conduit de fumée doit être effectué avec un canal de fumée conforme à la norme EN 1856-2. Le segment de raccordement doit avoir une longueur maximale de 4 m en projection horizontale, avec une pente minimale de 3 % et un nombre maximal de 3 courbes à 90° (qu'il est possible d'inspecter - le raccord en T de sortie de l'appareil ne doit pas être compté). Le diamètre du canal de fumée doit être égal ou supérieur à celui de la sortie de l'appareil (Ø 80 mm).

TYPE D'INSTALLATION	CANAL DE FUMÉE
Longueur minimale verticale	1,5 mètre
Longueur maximale (avec 1 courbe 90° à inspecter)	6,5 mètres
Longueur maximale (avec 3 courbes 90° à inspecter)	4,5 mètres
Nombre maximal de courbes 90° à inspecter	3
Segments horizontaux (pente minimale 3 %)	4 mètres

Utiliser des canaux de 80 mm ou 100 mm de diamètre en fonction du type de l'installation, avec des joints d'étanchéité en silicone ou des dispositifs d'étanchéité analogues qui permettent de résister aux températures de fonctionnement de l'appareil (min. T200 classe P1). Il est interdit d'employer des tubes métalliques flexibles, en fibrociment ou en aluminium. Pour les changements de direction, il est conseillé d'utiliser un raccord en T avec un bouchon d'inspection qui permet d'effectuer facilement le nettoyage périodique des tubes. Toujours vérifier qu'après le nettoyage, les bouchons d'inspection soient refermés hermétiquement avec le joint d'étanchéité correspondant, en bon état.

Il est interdit de raccorder plusieurs appareils ou l'évacuation provenant des hottes situées au-dessus, au même canal de fumée. L'évacuation directe à travers le mur des produits de la combustion aussi bien vers des espaces fermés qu'à ciel ouvert, est interdite. Le canal de fumée doit se trouver à une distance minimale de 400 mm des éléments de construction inflammables ou sensibles à la chaleur.

EXEMPLES D'INSTALLATION CORRECTE



1. Installation du conduit de fumée Ø120 mm avec un trou pour le passage du tube de plus de :

100 mm minimum autour du tube s'îl communique avec des parties non inflammables comme du ciment, des briques, etc. ou

300 mm minimum autour du tube (ou ce qui est prescrit dans les données de la plaque) s'il communique avec des parties inflammables comme du bois, etc.

Dans les deux cas, insérer un isolant adéquat entre le conduit de fumée et le plancher.

Il est recommandé de vérifier et de respecter les données de la plaque du conduit de fumée, notamment les distances de sécurité des matières inflammables.

Les règles précédentes sont également valables pour les trous effectués sur le mur.

- 2. Vieux conduit de fumée, tubage minimum Ø100 mm avec la réalisation d'un volet extérieur pour permettre de nettoyer la cheminée.
- 3. Conduit de fumée extérieur réalisé exclusivement avec des tubes inox isolés c'est-à-dire avec une double paroi minimum Ø100 mm: le tout bien ancré au mur. Avec terminal de cheminée pare-vent. Voir fig.7 type A.
- **4.** Système de canalisation au moyen de raccords en T qui permet un nettoyage facile sans démonter les tubes.

FIGURE 11

U = ISOLANT

V = ÉVENTUELLE RÉDUCTION DE 100 À 80 MM

I = BOUCHON D'INSPECTION

S = VOIFT D'INSPECTION

P = PRISE D'AIR

T = RACCORD EN T AVEC BOUCHON D'INSPECTION

A = MINIMUM 40 MM

B = MAXIMUM 4 M

C = MINIMUM 3°

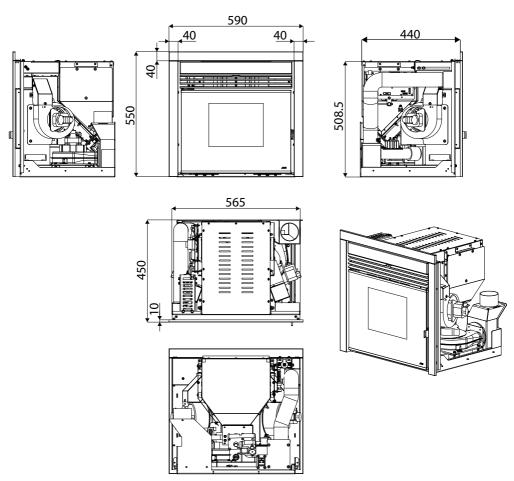
D = MINIMUM 400 MM

E = DIAMÈTRE DU TROU

F = VOIR FIG.2-3-4-5-6

3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DESSINS ET CARACTERISTIQUES DIMENSIONS BOXTHERM 60 PELLETS (dimensions en cm)



3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

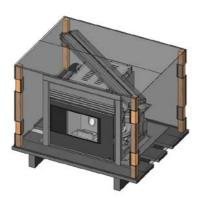
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	BOXTHERM 60 PELLETS
Puissance utile nominale	6,1 kW (5246 kcal/h)
Puissance utile minimale	2,4 kW (2064 kcal/h)
Rendement au Max	91,7%
Rendement au Min	93,0%
Température des fumées sortantes au Max	150 ℃
Température des fumées sortantes au Min.	67 °C
Particule/OGC / Nox (13% 0 ₂)	28 mg/Nm³ - 7 mg/Nm³ - 119 mg/Nm³
CO à 13% O ₂ au Min et au Max	0,03 – 0,01%
CO ₂ au Min et au Max	4,1% - 6,4%
Tirage conseillé à la puissance Max.***	0,10 mbar – 10 Pa***
Tirage minimum admis à la puissance minimale	0,02 mbar – 2 Pa
Masse fumées	6,5 g/sec
Contenance réservoir	13 litres
Type de combustible pellets	Pellets diamètre 6-8 mm avec granulé 3-40 mm
Consommation horaire pellets	Min ~ 0,6 kg/h* - Max ~ 1,25 kg/h*
Autonomie	Au min ~ 14 h* - Au max ~ 7 h*
Volume chauffable m ³	131/40 – 150/35 – 175/30 **
Entrée air pour la combustion	Diamètre externe 50 mm
Sortie fumées	Diamètre externe 80 mm
Prise d'air	80 cm ²
Puissance électrique nominale (EN 60335-1)	100 W (Max 320 W)
Tension et fréquence d'alimentation	230 Volt / 50 Hz
Poids net	80 kg
Poids avec emballage	90 kg
Distance par rapport au matériau combustible (derrière/côté/dessous)	50 / 50 / 50 mm
Distance par rapport au matériau combustible (plafond/avant)	800 / 1000 mm

Testée conformément à la norme EN 14785 en accord avec le règlement européen pour les Produits de Construction (UE 305/2011).

^{*} Données qui peuvent varier en fonction du type de pellets utilisé. ** Volume chauffable selon la puissance demandée au m³ (respectivement 40-35-30 Kcal/h par m³) ***Valeur conseillée par le fabricant (non contraignante) pour le fonctionnement optimal du produit

PREPARATION ET DESEMBALLAGE

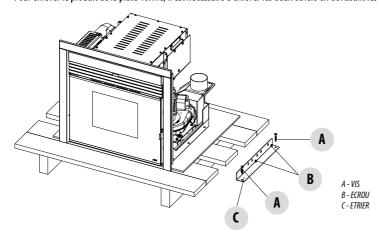
Le produit est livré avec un seul emballage.



EMBALLAGE PRODUIT (VUE FRONTALE)

Ouvrir l'emballage, enlever le produit de la plate-forme et le positionner à l'endroit choisi en faisant attention à ce qu'il soit bien conforme avec ce qui est prévu.

Pour enlever le produit de la plate-forme, il est nécessaire d'enlever les deux étriers en dévissant les deux écrous à bride et les deux vis.



L'appareil doit toujours être déplacé en position verticale uniquement à l'aide de chariots. On doit être particulièrement attentifs à ce que la porte et son verre soient préservés des chocs mécaniques qui en compromettraient l'intégrité.

De toute façon, le déplacement des produits doit être fait avec prudence. Si possible, désemballer le produit proche de l'endroit où il sera installé. Les matériaux qui composent l'emballage ne sont ni toxiques ni nocifs par conséquent ils ne requièrent pas des procédés particuliers d'élimination. Ainsi, le stockage, l'élimination ou éventuellement le recyclage relèvent de la compétence de l'utilisateur final en conformité avec les lois en vigueur en la matière.

Si l'on doit raccorder le produit à un tube d'évacuation qui traverse la paroi arrière (pour entrer dans le conduit de fumée) faire très attention à ne pas forcer l'entrée.

POSITIONNEMENT

Avant de positionner le produit, évaluer l'état optimal de l'emplacement.

Il est possible d'installer le produit dans un foyer traditionnel déjà existant ou comme nouvelle installation.

De plus, pour rehausser le produit à la hauteur conseillée, 600 mm, il est possible d'acheter séparément du produit un support en fer (voir liste accessoires spécifiques - en option) ou bien construire une base sur place.

INSTALLATION DANS UN FOYER EXISTANT

Évaluer les éléments suivants :

Le plan d'appui du produit doit avoir les caractéristiques suivantes :

- supporter le poids du produit et des éventuels accessoires
- base qui permette l'ancrage à l'aide de chevilles pour la mise en sécurité
- parfaitement plat
- les rebors perpendiculaires le plus possible au plan

L'espace de l'emplacement doit être suffisament ample pour accueillir le produit.

Après avoir vérifié les conditions nécessaires pour une installation correcte, monter le produit :

- fixer la base du produit au plan d'appui
- effectuer les différents raccordements, hydrauliques et électriques, à la cheminée en respectant toutes les normes en vigueur.

L'éventuel espace existant entre les parois du revêtement et le produit peut être fermé à l'aide d'un cadre de compensation qui doit être facilement démontable en cas d'entretien de l'insert.

Il est obligatoire de fixer le produit au plan d'appui car il pourrait basculer durant l'extraction du produit.

Il est nécessaire de vérifier que tous le raccordement électrique permette d'extraire le produit.

INSTALLATION COMME NOUVELLE INSTALLATION

Evaluer les éléments suivants :

Le plan d'appui du produit doit avoir les caractéristiques suivantes :

- supporter le poids du produit et des éventuels accessoires
- base qui permette l'ancrage à l'aide de chevilles pour la mise en sécurité
- parfaitement plat

Après avoir vérifié les conditions nécessaires pour une installation correcte, monter le produit :

- fixer la base du produit au plan d'appui
- effectuer les différents raccordements, hydrauliques et électriques, à la cheminée en respectant toutes les normes en vigueur.

Il est obligatoire de fixer le produit au plan d'appui car il pourrait basculer durant l'extraction du produit.

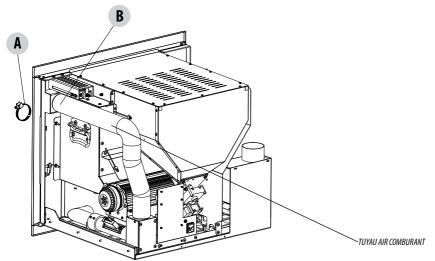
Il est nécessaire de vérifier que tous le raccordement électrique permette d'extraire le produit.

Monter le revêtement.

AIR COMBURANT (2)

Le produit durant son fonctionnement prélève une certaine quantité d'air de l'environnement où il est installé; cet air devra être intégré à l'aide d'une prise d'air externe à la pièce.

Dans ce produit, l'entrée d'air comburant a lieu directement par la grille avant de façon autonome mais si l'utilisateur souhaite prélever l'air de l'extérieur, il doit enlever le collier sur le tube et le brancher directement à l'extérieur.



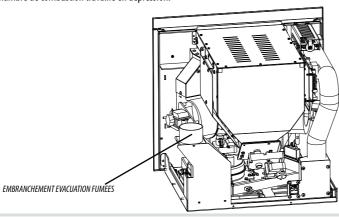
Dans le cas où l'on souhaite canaliser l'air comburant, enlever le collier qui tient le tube fixé à la structure du produit, tirer le tube flexible et faire le raccordement mural en effectuant un trou pour prélever l'air à l'extérieur.

RACCORDEMENT DU CANAL D'ÉVACUATION DES FUMÉES

Lors de la réalisation du trou pour le passage du tube d'évacuation des fumées, il est nécessaire de tenir compte de l'éventuelle présence de matériaux inflammables. Si le trou doit traverser une paroi en bois ou en tout cas en matériel thermolabile l'INSTALLATEUR DOIT d'abord utiliser le raccord mural spécifique (diam. 13 cm minimum) et isoler correctement le tube du produit qui le traverse en utilisant des matéraiux isolants corrects (ép. 1,3 - 5 cm avec conductibilité thermique min de 0,07 W/m°K).

La même distance minimum doit être respectée même si le tube du produit doit parcourir des passages verticaux ou horizontaux toujours à proximité de la paroi thermolabile.

Pour les passages à l'extérieur, on conseille l'utilisation d'un tube à double paroi isolé pour éviter la formation de condensation. La chambre de combustion travaille en dépression.



FIXATION À LA BASE DE L'INSERT

Il est obligatoire de bloquer le produit sur un plan car durant les opérations d'entretien annuel de la part du technicien autorisé, la chambre de combustion peut être ôtée de son emplacement à l'aide de deux quides extensibles.

Pour fixer l'insert, procéder comme suit :

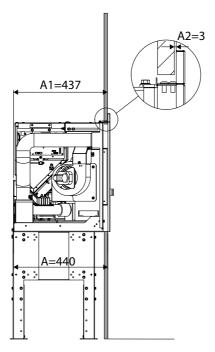
mesurer la distance (A) entre la butée du cadre et l'extérieur du support de facon à pouvoir le replacer correctement.

A= 440 mm (mesure de la butée du cadre à l'extérieur du support)

A1= 437 mm (mesure entre extérieur de la paroi et extérieur du support)

A2= 3 mm (mesure entre extérieur de la paroi et butée du cadre)

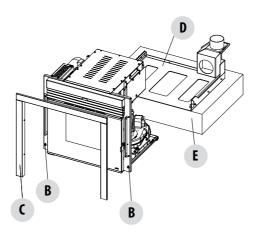
- Enlever le cadre de compensation C (voir paragraphe correspondant).
- Dévisser les vis en bas (B) sous le cadre.
- À ce moment-là, extraire la machine et la séparer de son support (D).
- Positionner le support (D) à la distance de la paroi mesurée précédemment (A1) voir figure
- Avec les vis fournies, fixer le support (D) à la base (E) en faisant attention à ce que le plan de blocage du support (D) et la paroi soient perpendiculaires.
- Repositionner la machine sur le support (D), réinsérer les vis (B) en vérifiant que la machine et le support soient bien fixés afin de garantir le fonctionnement du produit.



Il est très important de s'assurer d'avoir bien respecté les mesures de positionnement de la base du produit, en faisant très attention à ce que le plan de blocage du support et la paroi soient bien perpendiculaires. S'assurer aussi que les vis fixent bien la machine au support.

Le produit peut être installé à la hauteur souhaitée en construisant sur place un rehaussement adéquat. Ce support doit être construit en matériel non inflammable.

L'entreprise décline toute responsabilité pour d'éventuels dommages aux objets et personnes dans le cas où les mises en garde citées ci-dessus ne seraient pas respectées.



DEMONTAGE CADRE DE COMPENSATION

Pour éviter d'endommager le cadre (C) de finition placé autour de la porte feu, il est conseillé de le démonter avant de fixer le produit à la base (E) et de le placer en un lieu sûr.

GRILLES DE VENTILATION HOTTE

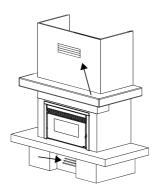
Préambule

Le produit peut être utilisé de deux façons différentes :

- comme encastrement sur un revêtement déià existant
- comme une nouvelle installation

Dans le cas où il serait inséré sur un revêtement existant, on utilisera les grilles de ventilation présentes sur le revêtement.

Dans le cas où il serait utilisé comme une nouvelle installation, l'entreprise conseille d'installer des grilles de ventilation comme décrit dans le paragraphe suivant.



GRILLES DE VENTILATION HOTTE POUR NOUVEAU REVÊTEMENT

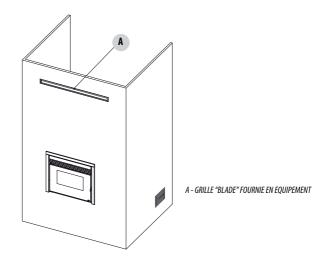
Il est obligatoire d'installer les grilles de ventilation hotte du fabricant ou bien des grilles qui peuvent garantir la même fonctionnalité et la même section de passage d'air.

L'entreprise ne répond pas des éventuels dommages de la structure ou des composants électriques causés par le non respect de cette recommandation.

La structure atteint des températures élevées et il est **indispensable** de toujours garantir une ventilation continue et efficace à l'intérieur du revêtement.

De cette façon, on garantit non seulement un fonctionnement parfait du produit mais ainsi on récupère aussi une partie de la chaleur de la structure qui se perdrait en restant à l'intérieur du revêtement.

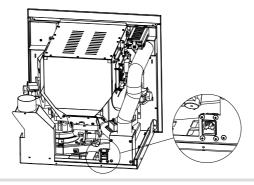
L'entreprise fournit l'entrée "Blade" à installer en haut de l'insert comme représenté dans la figure.



RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Brancher le câble d'alimentation d'abord sur l'arrière du produit et puis à une prise électrique murale qui doit toujours être accessible. Si cela n'était pas possible, insérer lors de l'installation des dispositifs corrects de déconnexion du réseau d'alimentation, conformément avec les normes nationales d'installation électrique.

Durant la période de non utilisation, il est conseillé d'enlever le câble de raccordement au réseau électrique.



REALISATION DU REVÊTEMENT

Le produit doit être testé dans toutes ses fonctionnalités avant d'être revêtu. L'entreprise n'assume pas la responsabilité des éventuels dommages du revêtement si l'on rencontrait des anomalies de fonctionnement non vérifiées avant de revêtir le produit.

IL EST OBLIGATOIRE de contrôler l'étanchéité de tous les tubes où passe la fumée (raccord fumée, joints et embranchement dans le conduit de fumée) avant de réaliser le revêtement.

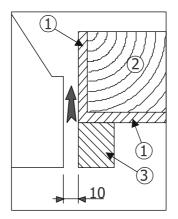
AVANT DE COMMENCER UNE QUELCONQUE OPÉRATION DE REVÊTEMENT DU PRODUIT LIRE LE CHAPITRE "TEST DE FONCTIONNEMENT".

Le produit et les parties du revêtement doivent être fixés entre eux **SANS ENTRER EN CONTACT AVEC LA STRUCTURE EN ACIER** pour éviter la transmission de la chaleur aux marbres et/ou pierres et pour permettre les dilatations normales thermiques ; attention aux finitions en bois du type poutres ou étagères.

On conseille de réaliser la contre-hotte en placoplatre du type ignifuge d'épaisseur de 15 à 20 mm avec châssis autoportant en profil galvanisé pour ne pas peser sur les composants du revêtement (poutres en bois ou linteaux en marbre) qui n'ont pas de strcucture portante **et pour pouvoir intervenir facilement en cas d'anomalie et/ou d'entretiens futurs**. Réaliser le montage à sec du plan feu du **revêtement en laissant une ouverture d'un cm** entre l'insert et le plan feu pour effectuer l'isolation.

ISOLATION POUTRE EN BOIS

Si l'on souhaite monter une poutre en bois, celle-ci doit être protégée avec une isolation correcte des parties chaudes pour prévenir le risque d'incendie ou l'endommagement du revêtement même.



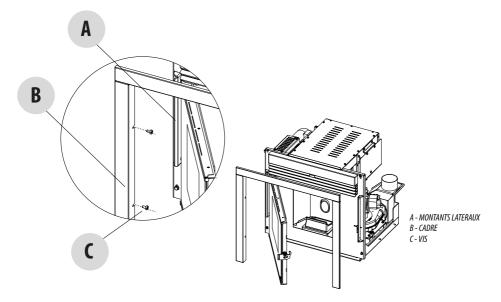
- 1- ISOLATION APPLIOUEE OU A APPLIOUER
- 2- POUTRE EN BOIS
- 3 MARBRE OU AUTRE MATERIAU

MONTAGE REVÊTEMENT DE SÉRIE

Pour le montage des revêtements destinés spécifiquement au produit MCZ, l'installateur doit consulter le manuel d'utilisation et installation contenu à l'intérieur de chaque revêtement spécifique.

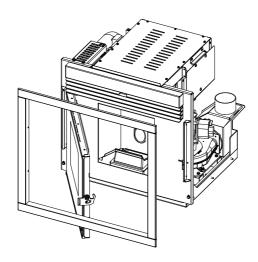
MONTAGE CADRE DE COMPENSATION

Une fois le revêtement et/ou la partie en placoplatre terminé, monter le cadre de compensation précédemment démonté. Ce cadre a le but de parfaire et de couvrir cette fente qui se forme entre la structure métallique du produit et du revêtement. Pour monter le cadre, il suffit d'ouvrir la porte du produit, d'enfiler le cadre comme dans la figure et de le fixer avec les quatre vis fournies sur les montants latéraux de la structure, à l'intérieur du profil de la porte.



CADRE A 4 COTES

Si le produit est inséré sur une cheminée existante ou sur un plan, il est nécessaire de monter le cadre à trois côtés tandis que si le produit est monté au mur, il est possible de monter pour finition le cadre à 4 côtés (en option). Le système de montage est identique pour les deux cadres.

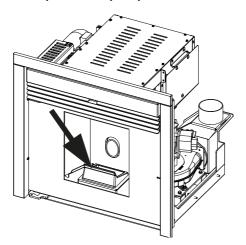


5-PREMIER ALLUMAGE

AVANT L'ALLUMAGE MISES EN GARDE GENERALES

Enlever du foyer du produit et du verre tous les composants qui pourraient brûler (instructions, les différentes étiquettes adhésives et l'éventuel polystyrène).

Contrôler que le brasier soit bien positionné et qu'il repose bien sur la base.





Après une longue inactivité, enlever du réservoir (**en se servant d'un aspirateur avec un long tube**) d'éventuels résidus de pellets stockés depuis longtemps étant donné qu'ils pourraient avoir absorbé de l'humidité changeant ainsi leurs caractéristiques originales et n'étant donc plus appropriés pour la combustion.



Le premier allumage pourrait aussi ne pas marcher, étant donné que la vis sans fin est vide et n'arrive pas toujours à charger à temps le brasier de la quantité nécessaire de pellets pour le départ normal de la flamme.

Si après des défauts d'allumage répétés, la flamme n'apparaît toujours pas même avec un apport régulier de pellets, vérifier l'emplacement correct du brasier qui doit être**parfaitement appuyé en adhérant bien à sa place d'encastrement et nettoyé d'éventuelles incrustations de cendre.** Si un tel contrôle ne révèle rien d'anormal alors cela signifie qu'il pourrait y avoir un problème lié aux composants du produit ou bien dû à une mauvaise installation.



ENLEVER LES PELLETS DU BRASIER ET DEMANDER L'INTERVENTION D'UN TECHNICIEN AUTORISÉ.



Éviter de toucher le produit durant le premier allumage car à cette étape le vernis s'endurcit. En touchant le vernis, la surface en acier pourrait émerger.

Si nécessaire, rafraîchir le vernis avec une bouteille spray de la couleur correspondante.



Il est bon de bien aérer l'environnement durant l'allumage initial car le produit dégagera un peu de fumée et d'odeur de vernis.

Ne pas rester à proximité du produit et comme nous l'avons déjà dit, bien aérer la pièce. La fumée et l'odeur de vernis disparaîtront après une heure de fonctionnement environ rappelons néanmoins qu'elles ne sont pas nocives pour la santé.

Le produit aura tendance à s'élargir ou à se contracter durant les phases d'allumage et de refroidissement par conséquent il pourra émettre de légers grincements.

Le phénomène est tout à fait normal puisque la structure est en acier laminé et il ne devra donc pas être considéré comme étant un défaut.

5-PREMIER ALLUMAGE

Il est extrêmement important de s'assurer de ne pas surchauffer tout de suite le produit mais de l'amener de façon progressive en température en utilisant au début des puissances faibles.

De cette façon, on évitera d'endommager les soudures et la structure en acier.



NE VOUS ATTENDEZ PAS TOUT DE SUITE À DES PRESTATIONS DE CHAUFFAGE !!!

CHARGEMENT DES PELLETS

Le chargement du combustible est fait à travers le tiroir frontal qui se trouve au-dessus de la porte. Pour faciliter la procédure de chargement, effectuer l'opération en plusieurs étapes comme décrit ci-après :

- Ouvrir le tiroir avec la main froide fournie. Les guides du tiroir sont munis de fins de course qui bloquent la partie mobile pour l'extraction la plus importante. Pour bloquer le tiroir, au point de l'extraction la plus importante, le soulever légèrement et le tirer vers soi.
- Verser les pellets sur le plateau directement du sac ou en utilisant la palette fournie en équipement (A).
- À l'aide de l'outil (B) fourni en équipement, pousser les pellets vers le réservoir.



En cas de chargement de pellet avec le poêle en fonctionnement, ouvrir la porte du réservoir en utilisant la main froide fournie avec le poêle.

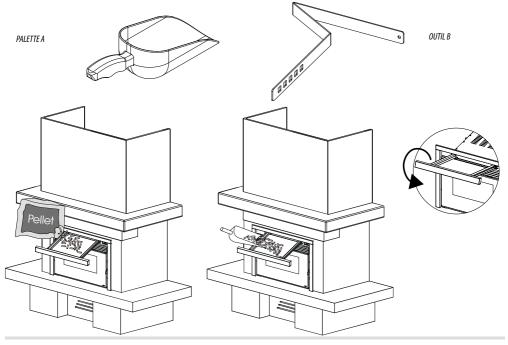
Pendant le chargement, éviter que le sac de pellets ne touche les surfaces chaudes.

Ne jamais enlever la grille de protection à l'intérieur du réservoir.

Dans le réservoir, n'insérer aucun autre type de combustible qui ne soit pas des pellets conformes aux normes reportées ci-dessus. Stocker le combustible de réserve à une distance de sécurité adéquate.

Ne pas verser les pellets directement sur le brasier mais seulement à l'intérieur du réservoir.

Lors du fonctionnement et de l'extinction, une grande partie des surfaces du poêle sont très chaudes (porte, poignée, vitre, tuyaux d'évacuation des fumées, etc.) ; éviter d'entrer en contact avec ces pièces.



CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA TELECOMMANDE LCD

La télécommande fonctionne à une fréquence de transmission de 434,5MHz.

Alimenter le produit avec 3 batteries AAA comme suit :

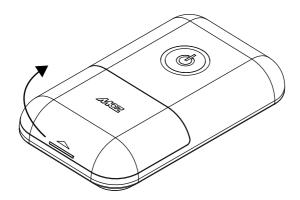
- enlever le couvercle de l'espace batteries en appuyant et en soulevant au niveau de la flèche.
- Insérer les batteries en respectant la polarité (+) et (-) correcte.
- Refermer le couvercle de l'espace batteries.

Lors de l'allumage de la télécommande, la configuration de l'heure se propose de façon automatique.

La télécommande, à l'aide de l'icône spécifique sur l'écran, communique à l'utilisateur lorsque les batteries sont proches de l'épuisement. Si l'icone qui indique la batterie vide apparaît, cela signifie que les batteries sont presque épuisées et que la télécommande va s'éteindre.

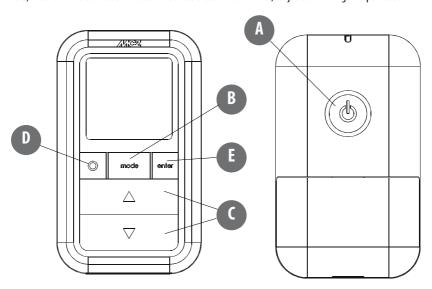


Les piles usées doivent être éliminées séparément dans des conteneurs spécifiques.



ASPECT GRAPHIOUE

Dans le manuel, nous ferons référence aux indications des touches. Par commodité, toujours avoir la figure à portée de main.



FONCTIONNEMENT DE LA TELECOMMANDE REGLES GENERALES

Avec la touche **A** pressée pendant 1", le produit s'allume et s'éteint. Avec les touches **C**, il est possible d'effectuer toutes les modifications. La touche **E** sert à confirmer ces modifications. En appuyant sur la touche **B**, on sélectionne la modalité de fonctionnement du produit. Grâce à la touche **D**, on est dans la configuration de la **VENTILATION** et du **SLEEP** (voir paragraphe "Autres Configurations").

Pour tous les états auxquels on se trouve, en appuyant de façon brève sur la touche **A** (ou en laissant le clavier inactif pendant 7") on revient de nouveau à l'affichage de base.

CONFIGURATIONS INITIALES REGLAGE DE L'HORAIRE

Autant avec la télécommande allumée ou éteinte, en appuyant simultanément sur les touches **B+E** pendant 3" on accède au réglage de l'heure/jour.

Les chiffres de l'heure commenceront à clignoter et il sera possible de les modifier avec les touches **C**. En appuyant sur la touche **E**, on confirmera les modifications.

À ce moment-là, les chiffres des minutes commenceront à clignoter. En suivant la même procédure de modification/confirmation, on passera ensuite à la configuration de la modalité d'affichage de l'heure (12h ou 24h) et à la fin c'est le jour qui commencera à clignoter. En confirmant cette donnée aussi, on sortira des configurations.

REMARQUE : chaque fois que l'on alimente la télécommande, l'heure se réinitialise et l'affichage entre en automatique dans la configuration de l'horaire.

CONFIGURATION °C - °F

Uniquement avec le produit éteint, en appuyant sur la touche **B** pendant 5", on change l'unité de mesure de la température, de Celsius à fahrenheit et vice versa.

CONFIGURATION MODALITÉ DE FONCTIONNEMENT

Avec la télécommande allumée, la touche **B** permet de configurer une des 4 modalités suivantes de fonctionnement du produit. Dans les figures 1-2-3-4, les 4 affichages de bases sont affichés respectivement : modalité Manuelle, Automatique, Timer et Eco.

MODE MANUEL (mention MAN)

Dans cette modalité, il est possible de configurer manuellement la puissance de la flamme (5 niveaux – agir directement sur les touches C pour modifier) et de la ventilation en 5 niveaux + auto (voir le paragraphe "Autres Configurations"). Figure 1

MODE AUTOMATIQUE (mention AUTO)

Dans cette modalité, il est possible de configurer la température souhaitée dans l'environnement, et l'appareil modulera automatiquement la puissance de la flamme pour atteindre cette température. La ventilation peut être réglée en 5 niveaux + auto (voir le paragraphe "Autres Configurations"). Figure 2



FIGURE 1 MODE MANUEL.



FIGURE 2 MODE AUTOMATIQUE.

MODE TIMER (mention TIMER)

En sélectionnant cette modalité de fonctionnement, il est possible d'allumer et d'éteindre en automatique le produit, selon 6 plages horaires personnalisées (P1 – P6). Dans chaque plage horaire, on peut configurer :

- Heure d'allumage.
- Heure d'extinction.
- Température ambiante souhaitée dans cette plage
- Jours de la semaine à laquelle la plage horaire est active

Lorsque le produit est allumé (manuellement à l'aide du bouton A ou automatiquement à l'aide d'une plage horaire) celui-ci fonctionne avec la modalité automatique décrite ci-dessus. Lorsqu'une plage horaire est active, elle apparaît en automatique (le P1 de la figure 3) et la température souhaitée se modifie en passant à la valeur configurée dans la plage horaire. Cette valeur peut être néanmoins toujours modifiée, à son gré et en temps réel, par l'utilisateur. Pour apprendre à configurer les plages horaires, consulter le paragraphe "Configurations Timer".



FIGURE 3

MODE ECO (mention ECO)

Cette modalité s'active/désactive avec la télécommande allumée en appuyant sur la touche B pendant 5".

La modalité ECO est une modalité automatique avec la seule variante que si la température configurée est atteinte et reste encore satisfaisante pendant 20 minutes consécutives (malgré la modulation de la flamme) alors le produit s'éteint et reste en stand-by jusqu'à ce que la température ambiante descende de 2 degrés sous la température souhaitée (et de toute façon pas à moins de 5 minutes depuis la dernière extinction). À ce moment-là, le produit s'allume de nouveau. Figure 4

Si l'environnement n'est pas calorifugé suffisamment, la modulation de la flamme ne permet pas à la température configurée de rester satisfaisante pendant 20 minutes consécutives et par conséquent le produit ne s'éteint pas.

REMARQUE : On conseille néanmoins d'utiliser l'ECO uniquement en cas d'environnement bien calorifugés pour éviter des cycles d'allumage et d'extinction trop rapprochés.

La télécommande, également durant la phase durant laquelle le produit est éteint pour ECO, reste cependant allumée pour indiquer que cette extinction est seulement temporaire. Bien entendu, en éteignant le produit à l'aide de la touche A, on sort de la modalité ECO et le produit reste éteint. Également en modalité ECO, il est possible d'activer jusqu'à 6 plages horaires d'allumage/extinction automatique (E1 – E6) qui sont indépendantes de celles de la modalité TIMER (P1 – P6). Si elles ont été activées, il apparaît la mention TIMER-ECO (figure 5), qui reste permanente également avec la télécommande éteinte.

Pour apprendre à configurer les plages horaires, consulter le paragraphe "Configurations Timer".

REMARQUE: Si la télécommande s'éteint pour TIMER, la modalité ECO ne peut pas se réactiver tant qu'il n'y a pas d'intervention de la part de l'utilisateur (touche A) ou d'allumage de la prochaine plage horaire valide. L'utilisation du TIMER associé à l'ECO requiert une bonne connaissance de la logique de fonctionnement du produit.





FIGURE 5

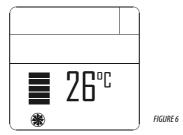
AUTRES CONFIGURATIONS VENTILATION AMBIANTE

Dans toutes les 4 modalités de fonctionnement décrites ci-dessus, il est possible de régler la ventilation ambiante à son gré. Il suffit de suivre cette simple opération : de l'affichage de base, on appuie sur la touche D et on entre dans le réglage de la **VENTILATION**. À ce moment-là, en agissant sur la touche C, on peut configurer la ventilation souhaitée en choisissant entre un des 5 niveaux disponibles. Il est possible de choisir aussi l'option "auto", qui relie automatiquement la vitesse de la ventilation ambiante au niveau de la flamme. En bref :

flamme à 1 > ventilation à 1 ; flamme à 3 > ventilation à 3 ; flamme à 5 > ventilation toujours à 3 (pour rendre le fonctionnement plus silencieux en tant qu'automatique).

Dans les produits avec 2 ventilateurs ambiants (modèle comfort air) à l'aide de la touche D, on pourra faire défiler et configurer la vitesse de chaque ventilateur (identifié avec 1 ou 2 sur les barres de niveau).

REMARQUE: Si vous achetez une télécommande de rechange et que vous devez changer la configuration par défaut, procéder de la façon suivante: avec la télécommande allumée, appuyer simultanément sur les touches D + E pendant 10 secondes (jusqu'à l'apparition du nombre clignotant). En appuyant sur la touche C, sélectionner 1 ou 2 selon la configuration requise par le produit auquel l'on souhaite associer la télécommande et sortir en confirmant avec E.



FONCTION SIFFP

Le sleep permet de configurer rapidement un horaire auquel le produit doit s'éteindre. Cette fonction est disponible uniquement en modalité **MAN** et **AUTO**. On configure de la façon suivante : du réglage de la **VENTILATION** (pression touche D - voir paragraphe précédent), on appuie de nouveau sur la touche **D** et on entre dans le réglage du **SLEEP**.

Grâce à la touche **C**, on règle l'horaire d'extinction par étapes de 10 minutes. En confirmant avec **D** ou **E**, on revient à l'affichage de base où reste néanmoins visible l'heure d'extinction du sleep. Pour désactiver le **SLEEP**, il suffit d'entrer dans réglage, de baisser l'horaire jusqu'à l'apparition des traits et puis confirmer.



FIGURE 7

CONFIGURATIONS TIMER AFFICHAGE PLAGES HORAIRES DU TIMER

En modalité **TIMER**, pour entrer en affichage des plages horaires, il suffit d'appuyer sur la touche **D** pendant 2". Avec la touche **C**, on peut faire défiler librement les 6 plages horaires, en vérifiant rapidement toutes les configurations sauvegardées. En appuyant sur la touche **D** ou **A**, on revient à l'affichage de base.



FIGURE 8

MODIFICATION PLAGES HORAIRES DU TIMER

Pour entrer en modification d'une plage horaire, l'afficher comme décrit dans le paragraphe précédent, ensuite appuyer de façon brève sur la touche **E**.

Le premier paramètre configurable, à savoir la température ambiante, commencera à clignoter. Appuyer sur la touche **C** pour modifier la valeur et la touche **E** pour confirmer et passer à la configuration du paramètre suivant. Les paramètres configurables pour une plage horaire sont à la suite :

- température ambiante. Modifiable entre 5° et 35°C. Sous 5°C ou au-dessus de 35°C, apparaissent 2 traits "--" qui si confirmés désactivent le programme (qui n'allumera donc pas le produit).
- Heure d'allumage. Le réglage a lieu par étape de 10 minutes (de 00:00 à 23:50)
- Heure d'extinction. Le réglage a lieu par étapes de 10 minutes (de 00:10 à 24:00).
- Jours de la semaine où le programme est actif. Le lundi (MO) commencera à clignoter et ensuite ce sera le tour des autres jours de la semaine. Utiliser la touche C pour activer/désactiver le jour. Les jours activés seront affichés sur fond noir. Arrivés à la configuration du dimanche (SU), en appuyant sur la touche E, on sort de la modification et on revient à l'affichage des plages horaires.

En appuyant sur la touche **D** à tout moment on sort de la modification de la plage horaire en sauvegardant toutes les variantes confirmées avec la touche **E** jusqu'à ce moment-là et on revient à l'état d'affichage des plages horaires.

En appuyant en revanche sur la touche **A**(ou en laissant le clavier inactif pendant 30") on revient directement à l'affichage de base en sauvegardant toutes les variantes confirmées avec la touche **E** jusqu'à ce moment-là.

ACTIVATION DES PLAGES HORAIRES DU TIMER-ECO

En modalité **ECO**, il est possible d'activer 6 plages horaires personnalisées d'allumage et d'extinction (**E1 – E6**): en appuyant sur la touche **D** pendant 2", apparaîtra la fonction d'activation/désactivation du **TIMER**. Si l'on confirme l'option **ON**, on entre dans affichage/modification des 6 plages horaires du **TIMER-ECO** avec les mêmes modalités décrites précédemment pour le **TIMER**. En confirmant l'option OFF, le **TIMER** se désactive et le produit fonctionne à nouveau en modalité **ECO** sans plages horaires actives.

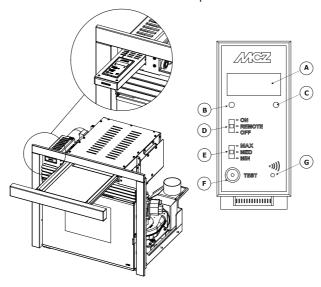


FIGURE 9

7-PANNEAU D'URGENCE

PANNEAU D'URGENCE

Sur le côté du produit, le panneau d'urgence est présent, conçu pour effectuer le diagnostic d'éventuelles anomalies de fonctionnement et pour le contrôle du produit dans le cas où la télécommande ne fonctionnerait pas.



LEGENDE

A	Écran à trois chiffres qui indique une série d'informations sur le produit, ainsi que le code d'identification d'une éventuelle anomalie de fonction- nement.
В	Led VERTE qui indique : ETEINTE = Produit éteint ALLUMEE CLIGNOTANTE = Produit en phase d'allumage ALLUMEE FIXE = Produit Allumé
C	Led ROUGEqui indique : ETEINTE = Produit allumé ALLUMEE AVEC CLIGNOTEMENT LENT = Produit à l'arrêt ALLUMEE AVEC CLIGNOTEMENT RAPIDE = Produit en alarme (associé pendant les premières 10 minutes à un bip sonore) ALLUMEE FIXE = Produit éteint
D	Sélecteur à trois positions pour la fonctionnalité OFF = Produit éteint manuellement en l'absence de télécommande REMOTE = Produit commandable exclusivement par télécommande ON = Produit allumé manuellement en l'absence de télécommande
E	Sélecteur à trois positions pour le choix de la puissance MIN = Sélecteur pour faire fonctionner le produit à la puissance MINIMALE en l'absence de télécommande et avec sélecteur D sur ON MOY = Sélecteur pour faire fonctionner le produit à la puissance MOYENNE en l'absence de télécommande et avec sélecteur D sur ON MAX = Sélecteur pour faire fonctionner le produit à la puissance MAXIMUM en l'absence de télécommande et avec sélecteur D sur ON
F	Bouton pour fonctions de diagnostic sur l'état de fonctionnement du produit
G	Bouton pour mettre en communication le produit avec une nouvelle télécommande



POUR FAIRE FONCTIONNER LE PRODUIT AVEC LA TÉLÉCOMMANDE, LE SÉLECTEUR "D" DOIT ÊTRE POSITIONNÉ SUR "REMOTE" (À DISTANCE)

7-PANNEAU D'URGENCE

ALLUMAGE/ARRÊT DU PANNEAU D'URGENCE

Dans le cas où la télécommande serait endommagée ou les batteries déchargées, il est possible de faire fonctionner le produit en modalité provisoire à l'aide du panneau d'urgence arrière. Dans cette configuration, le produit peut fonctionner uniquement en modalité manuelle et avec la possibilité de choisir entre 3 niveaux de puissance.

ALLUMAGE APPAREIL SANS TÉLÉCOMMANDE.

Pour allumer le produit, déplacer le sélecteur "D" sur la position **ON**. Lors de l'allumage, la Led ROUGE s'éteint, tandis que la Led VERTE commence à clignoter jusqu'à ce que la phase de démarrage ne soit terminée ; avec l'alimentation, la Led VERTE reste constamment allumée.

CHOIX DE LA PUISSANCE SANS TÉLÉCOMMANDE.

Il est possible de choisir entre trois puissances de chauffage MIN-MOY-MAX (sélecteur "E"):

La puissance MINIMALE correspond à la 1° puissance.

La puissance **MOYENNE** correspond à la 3° puissance.

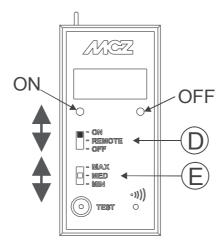
La puissance **MAXIMALE** correspond à la 5° puissance.

ALLUMAGE APPAREIL SANS TÉLÉCOMMANDE.

Pour éteindre le produit, déplacer le sélecteur "D" sur la position OFF.



Une fois le fonctionnement de la télécommande rétabli, se rappeler de repositionner le sélecteur "D" sur la position "REMOTE" (À DISTANCE) sinon le produit ignorera les entrées de la télécommande.

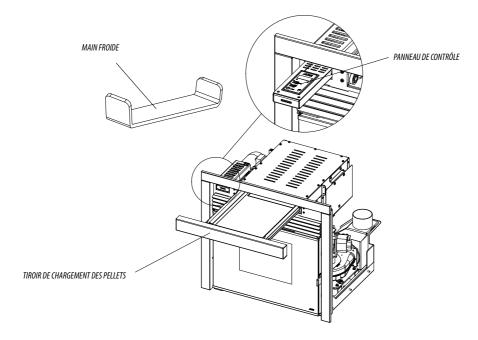


7-PANNEAU D'URGENCE

COMMENT ACCÉDER AU PANNEAU DE CONTRÔLE

Le panneau de contrôle se trouve à côté du tiroir de chargement des pellets, pour y accéder, procéder de la façon suivante.

- Ouvrir le tiroir de chargement des pellets
- En haut, à droite, on voit un compartiment, ensuite à l'aide de la main froide (fournie en équipement) extraire le chariot du tableau de contrôle.
- Une fois l'utilisation terminée, refermer les portes

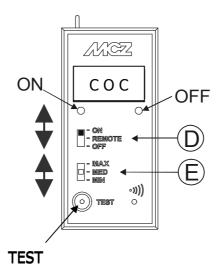


7-PANNEAU D'URGENCE

CHARGEMENT VIS SANS FIN

Cette fonction, activable uniquement avec le produit éteint, permet de charger les pellets dans le système de chargement (vis sans fin) et on peut l'utiliser à chaque fois qu'il y a épuisement de pellets dans le réservoir (voir alarme AO2). Elle est utile pour éviter des défauts d'allumage (alarme AO1) dus précisément à l'épuisement du réservoir.

Pour activer la fonction CARICA COCLEA (CHARGEMENT VIS SANS FIN), avec produit éteint, sur le panneau d'urgence, porter le sélecteur "**D**" sur OFF et appuyer trois fois consécutives sur la touche **TEST** sur ce panneau. Attendre quelques secondes et sur l'écran clignotera la mention COCLEA (VIS SANS FIN). Lorsque les pellets commencent à descendre dans le brasier, appuyer de nouveau sur la touche TEST pour terminer la fonction CARICA COCLEA (CHARGEMENT VIS SANS FIN) et allumer le produit.



DISPOSITIFS DE SECURITE

Le produit est fourni avec les dispositifs de sécurité suivants :

SONDE TEMPERATURE FUMÉES

Relève la température des fumées en permettant le démarrage ou bien en arrêtant le produit lorsque la température des fumées descend en-dessous de la valeur préconfigurée.

THERMOSTAT DE SECURITE DU RESERVOIR PELLETS

Si la température dépasse la valeur de sécurité configurée, arrêtez immédiatement le fonctionnement du produit et pour le remettre en marche il est nécessaire d'attendre qu'il ait refroidi. Pour la réinitialisation, il est nécessaire que le sélecteur "D" soit sur "Off".

SECURITE ELECTRIQUE

Le produit est protégé contre les sautes de courant violents par un fusible général qui se trouve dans le petit panneau d'alimentation placé sur l'arrière du produit. D'autres fusibles pour la protection des cartes électroniques sont situés sur celles-ci.

PANNE VENTILATEUR FUMÉES

Si le ventilateur s'arrête, la carte électronique bloque de facon rapide la fourniture de pellets et l'alarme s'affiche.

PANNE MOTORÉDUCTEUR

Si le motoréducteur s'arrête, le produit continue de fonctionner jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau minimum de refroidissement.

DEFAUT TEMPORAIRE DE COURANT

Si durant le fonctionnement, on vérifie un défaut de courant électrique, au retour de l'alimentation le produit se met en mode de refroidissement et puis se rallume de façon automatique.

DEFAUT D'ALLUMAGE

Si durant la phase d'allumage, aucune flamme ne se développe, le produit se met en alarme.



IL EST INTERDIT DE MANIPULER LES DISPOSITIFS DE SECURITE.



C'est seulement après avoir supprimé la cause qui a provoqué l'intervention du système de sécurité qu'il est possible d'allumer le produit en rétablissant ainsi le fonctionnement automatique de la sonde. Pour comprendre de quelle anomalie il s'agit, il faut consulter ce manuel qui explique en fonction du message d'alarme que le produit expose comment intervenir.

SIGNALISATION DES ALARMES

Dans le cas où l'on rencontrerait une anomalie de fonctionnement, le produit entre en phase d'extinction due à l'alarme et informe l'utilisateur du type de dommage rencontré à l'aide d'un code à 3 chiffres qui reste affiché sur le panneau d'urgence.

L'alarme est signalée de façon permanente par le code relatif à trois chiffres, par un voyant rouge clignotant qui apparaît toujours sur le panneau d'urgence et pendant les 10 premières minutes de l'alarme, par un signal sonore périodique. Pour faire sortir le produit de la condition d'alarme et réinitialiser son état de marche normal, lire les indications reportées dans les 2 paragraphes suivants. Le tableau qui suit décrit les alarmes possibles signalées par le produit, associées au code respectif qui apparaît sur le panneau d'urgence, et les conseils utiles pour résoudre le problème.

MENTION SUR L'ECRAN	TYPE DE PROBLEME	SOLUTION
A01	La flamme ne s'allume pas	Contrôler le niveau des pellets dans le réservoir. Vérifier que le brasier soit correctement placé dans son logement et qu'il n'y ait ni incrustations ni imbrûlés. Contrôler que la bougie de préchauffage chauffe. Vider et nettoyer soigneusement le brasier avant de rallumer.
A02	Extinction anormale du feu.	Dérive d'une extinction due à l'absence de combustible (réservoir vide).
A03	La température du réservoir pellets dépasse le seuil de sécurité prévu. Surchauffe de la structure à cause de la dissipation réduite de la chaleur.	La structure est trop chaude car le produit a fonctionné pendant trop d'heures à la puissance maximale ou bien parce qu'elle est mal aérée ou encore parce que les ventilateurs de l'air sont endommagés. Lorsque le produit est suffisamment froid, agir sur le bouton B du panneau commandes ou sur OFF sur la télécommande pour supprimer l'alarme AO3. Une fois l'alarme supprimée, on peut rallumer normalement l'appareil.
A04	La température des fumées d'évacuation a dépassé les limites de sécurité pré-configurées.	L'appareil s'éteint de façon automatique. Laisser refroidir le produit pendant quelques minutes et puis le rallumer. Contrôler l'évacuation des fumées et vérifier le type de pellets utilisé.
A05	Obstruction conduit fumée-vent-porte ouverte.	Vérifier le tuyau des fumées et fermeture porte.
A06	L'extracteur fumée n'arrive pas à garantir l'air primaire nécessaire pour une combustion correcte.	Difficulté de tirage ou obstruction du brasier. Vérifier si le brasier est obstrué par les incrustations et éventuellement le nettoyer. Contrôler et éventuellement nettoyer le conduit de fumée et l'entrée air.
A08	Ventilateur fumées endommagé.	Contrôler la propreté de l'espace ventilateur fumées afin de vérifier si c'est la saleté qui le bloque. Si cela ne suffit pas, c'est que le ventilateur fumées est alors endommagé. Appeler un centre d'assistance autorisé pour effectuer le remplacement.

A09	La sonde fumées s'est endommagée et ne relève pas correctement la température des fumées d'évacuation.		
A10	La bougie de préchauffage est endommagée.	Contacter un centre assistance autorisé pour effectuer le remplacement du composant.	
A11	Dommage alimentation Pellets.	Contacter un centre assistance autorisé pour effectuer le remplacement du composant.	
A12	La télécommande est hors de la portée de réception du produit depuis plus de 3 heures (ou bien ses batteries sont déchargées). REMARQUE: dans ce cas seulement, l'appareil ne s'arrête pas par alarme mais continue à fonctionner dans la modalité que la télécommande lui avait programmée avec le dernier ordre envoyé.	Rapprocher la télécommande du rayon de réception du produit (ou changer les batteries de la télécommande au cas où elles seraient déchargées). Dès que l'appareil reçoit un nouveau signal de la télécommande, les indications d'alarme apparaissent. Une façon simple pour forcer une transmission au produit c'est d'appuyer sur le bouton 4 (qui change la modalité de fonctionnement de manuel à automatique et vice versa).	
A13	Dommage générique à la centrale électronique.	Contacter un centre assistance autorisé pour effectuer le remplacement du composant.	
A14	Dommage au capteur de la portée de l'air.	Cette alarme ne bloque pas le système mais une page d'écran apparaît en guise d'avertissement. Contacter un centre assistance autorisé pour effectuer le remplacement du composant.	
SEr	Rappel entretien périodique.	Lorsqu'à l'allumage apparaît cette mention qui clignote, cela signifie que les heures de fonctionnement pré-établies avant l'entretien ont été dépassées et qu'il faut penser à un nouvel entretien en contactant un technicien spécialisé du fabricant.	

SORTIE DE LA CONDITION D'ALARME

Dans le cas où l'alarme se mettrait en marche, pour rétablir le fonctionnement normal du produit, il est nécessaire de suivre la procédure décrite ci-dessous :

- positionner le sélecteur D du panneau d'urgence arrière sur OFF pendant quelques secondes, jusqu'à l'apparition du code à 3 chiffres indicatif du type d'alarme. Avec l'opération suivante, le clignotement de la led rouge et le signal sonore de l'alarme cessent également.
- Ramener de nouveau le sélecteur D sur la position REMOTE (À DISTANCE), pour pouvoir gérer à nouveau le fonctionnement du produit avec la télécommande.

teindre la télécommande et éventuellement la rallumer si l'on souhaite faire repartir le produit.

Uniquement en cas d'intervention du dommage A12 (défaut de communication entre la télécommande et le produit), l'appareil reste normalement allumé en fonction de la dernière modalité configurée et quitte automatiquement la modalité d'alarme à la première réception d'un signal provenant de la télécommande.

BLOCAGE DU PRODUIT

Les causes de blocage mécanique du produit peuvent être les suivantes :

- surchauffe de la structure ("A03")
- Surchauffe des fumées ("A04")
- Durant le fonctionnement du produit, une entrée d'air non contrôlée dans la chambre de combustion ou une obstruction dans la cheminée s'est produite. ("AO5").

COMMENT FAIRE:

si la mention "AO3" apparaît, la structure est trop chaude car le produit a fonctionné pendant trop d'heures à la vitesse maximale ou bien parce qu'elle est mal aérée ou encore parce que les ventilateurs de l'air sont endommagés.

Lorsque le produit est suffisamment froid, agir sur le bouton B du panneau commandes pour supprimer l'alarme A03. Une fois l'alarme supprimée, on peut rallumer normalement le produit.

Si l'alarme "**A04**" apparaît, le produit s'éteint automatiquement, le laisser refroidir pendant quelques minutes et puis le rallumer. Supprimer l'alarme et rallumer.

Si l'alarme "**A05**" apparaît, la cause est l'ouverture prolongée de la porte feu ou une légère infiltration d'air (ex. bouchon d'inspection ventilateur fumées manquant). Si ce n'est pas dû à ces facteurs, contrôler et éventuellement nettoyer le tuyau fumées et la cheminée.

Uniquement après avoir supprimé de façon définitive la cause du blocage, il est possible de rallumer à nouveau le produit.

9- CONSEILS POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ



SEULS UNE INSTALLATION CORRECTE AINSI QU'UN ENTRETIEN ET UN NETTOYAGE APPROPRIÉS DE L'APPAREIL PEUVENT GARANTIR LE BON FONCTIONNEMENT ET UNE UTILISATION SÛRE DU PRODUIT.

Nous souhaitons vous informer que nous connaissons des cas de dysfonctionnement de produits de chauffage domestique à pellets, principalement dus à des installations incorrectes et des entretiens inappropriés.

Nous vous assurons que tous nos produits sont extrêmement sûrs et certifiés selon les normes européennes de référence. Le système d'allumage a été testé avec la plus grande attention afin d'augmenter l'efficacité d'allumage et éviter tout problème, même dans les pires conditions d'utilisation. Quoi qu'il en soit, comme tout autre produit à pellets, nos appareils doivent être installés correctement et les opérations périodiques de nettoyage et d'entretien doivent être effectuées afin de garantir un fonctionnement sûr. Nos études suggèrent que ces dysfonctionnements sont principalement dus à la combinaison de certains ou de tous les facteurs suivants :

- L'obstruction des trous du brasier ou la déformation du brasier, résultat d'un entretien insuffisant, des conditions susceptibles de provoquer des allumages retardés, générant une production anormale de gaz non brûlés.
- L'insuffisance de l'air de combustion en raison d'une taille réduite ou de l'obstruction du canal d'entrée de l'air.
- L'utilisation de canaux de fumée non conformes aux exigences règlementaires en matière d'installation, qui ne garantissent pas un tirage adéquat.
- L'obstruction partielle de la cheminée, due à un entretien insuffisant, qui réduit le tirage et rend donc l'allumage difficile.
- Un conduit de cheminée terminal non conforme aux indications du manuel d'instruction, et donc inapproprié pour prévenir des phénomènes de tirage inverse.
- Ce facteur devient déterminant quand le produit est installé dans des zones particulièrement venteuses, telles que les zones côtières.

La combinaison d'un ou plusieurs de ces facteurs peut générer des conditions de grave dysfonctionnement.

Pour éviter cela, il est fondamental de garantir une installation du produit conforme aux règlementations en vigueur. Il est également essentiel de respecter les simples règles suivantes :

- Suite à chaque extraction pour le nettoyage, le brasier doit toujours être remis correctement dans sa position de fonctionnement avant tout utilisation du produit, en éliminant complètement la saleté résiduelle éventuellement présente sur la base d'appui.
- Les pellets ne doivent jamais être chargés manuellement dans le brasier, ni ayant un allumage, ni pendant le fonctionnement.
- L'accumulation de pellets non brûlés suite à un éventuel allumage raté doit être éliminée avant de rallumer l'appareil. Contrôler qu'il soit positionné correctement dans son logement et que l'entrée d'air comburant et la sortie des fumées soit régulières.
- Si l'appareil rate l'allumage de manière répétée, il est conseillé de suspendre immédiatement son utilisation et de contacter un technicien habilité afin de contrôler son fonctionnement.

Le respect de ces indications est absolument suffisant pour garantir un bon fonctionnement du produit et éviter tout problème. Si les précautions susmentionnées ne sont pas respectées et qu'à l'allumage, une surcharge de pellets se produit dans le brasier, entraînant la génération anormale de fumée dans la chambre de combustion, respecter scrupuleusement les indications suivantes :

- Ne débrancher en aucun cas le produit de l'alimentation électrique : cela arrêterait le ventilateur d'aspiration des fumées et provoquerait le dégagement de fumées dans la pièce.
- Ouvrir les fenêtres par précaution, pour aérer la pièce d'installation et évacuer les fumées éventuellement dégagées dans la pièce (la cheminée pourrait ne pas fonctionner correctement).
- Ne pas ouvrir la porte feu : cela compromettrait le bon fonctionnement du système d'évacuation des fumées vers la cheminée.
- Éteindre simplement le poêle en agissant sur le bouton d'allumage et d'extinction du tableau de commande (et non sur le bouton postérieur de la prise d'alimentation!) et s'éloigner du produit en attendant que la fumée soit totalement évacuée.
- Avant toute tentative de rallumage, nettoyer complètement le brasier et ses trous de passage de l'air afin d'éliminer toute incrustation et les éventuels pellets non brûlés; remettre le brasier en place dans son logement en éliminant les éventuels résidus présents sur sa base d'appui. Si l'appareil rate l'allumage de manière répétée, il est conseillé de suspendre immédiatement son utilisation et de contacter un technicien habilité afin de contrôler son fonctionnement et celui de la cheminée.





EXEMPLE DE BRASIER PROPRE

EXEMPLE DE BRASIER SALE

Seuls un entretien et un nettoyage appropriés du produit permettent de garantir la sécurité et le bon fonctionnement de celui-ci.



ATTENTION!

Toutes les opérations de nettoyage de toutes les parties doivent être exécutées lorsque le produit est complètement froid et avec la prise électrique débranchée.

Débrancher le produit de l'alimentation à 230 V avant d'effectuer toute opération d'entretien.

Le produit requiert peu d'entretien s'il est utilisé avec des pellets certifiés et de qualité.

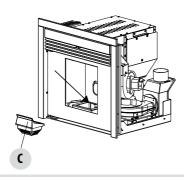
NETTOYAGES QUOTIDIENS OU HEBDOMADAIRES PAR L'UTILISATEUR Nettoyage du brasier

Avant chaque allumage, ne pas oublier de nettoyer et vider le brasier « C » des cendres et de toute incrustation qui pourraient obstruer les orifices de passage de l'air en faisant attention à la cendre chaude. Dans le cas d'un échec d'allumage ou d'épuisement du combustible dans le réservoir, des granulés de bois imbrûlés pourraient s'accumuler dans le brasier. Toujours vider le brasier pour enlever les résidus avant chaque allumage. **C'est seulement lorsque la cendre est complètement froide** qu'il est possible d'utiliser aussi un aspirateur pour l'enlever. Dans ce cas, utiliser un aspirateur approprié pour aspirer des particules de petites dimensions.



SE RAPPELER QUE SEUL UN BRASIER POSITIONNÉ ET NETTOYÉ CORRECTEMENT PEUT GARANTIR UN BON ALLUMAGE ET UN FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE VOTRE PRODUIT À PELLETS. EN CAS D'ÉCHEC D'ALLUMAGE ET APRÈS TOUTE SITUATION DE BLOCAGE DU PRODUIT, IL EST INDISPENSABLE DE VIDER LE BRASIER AVANT DE PROCÉDER AU RALLUMAGE.

Pour un nettoyage efficace du brasier, il faut l'extraire complètement de son logement et nettoyer à fond tous les trous et la grille placée sur le fond. En utilisant des pellets de bonne qualité, normalement, il suffit d'utiliser un pinceau pour remettre le composant en excellent état de marche.



NETTOYAGE COMPARTIMENT RECUPERATION CENDRES

NETTOYAGE DU VERRE

Pour le nettoyage du verre céramique, on conseille d'utiliser un pinceau sec, ou en cas de saleté importante, le détergent spécifique spray en vaporisant une quantité modeste et puis en nettoyant avec un chiffon.



ATTENTION!

Ne pas utiliser de produits abrasifs et pour le nettoyage du verre ne pas pulvériser le produit, sur les parties vernis et sur les joints de la porte feu (longe en fibre de céramique).

NETTOYAGE PERIODIQUE PAR LE TECHNICIEN SPECIALISE EXTRACTION DU PRODUIT

Pour effectuer l'entretien de certains dispositifs et le nettoyage de certaines parties, il s'avère nécessaire d'extraire une partie du produit de son emplacement. La partie mobile est montée sur des guides coulissants qui ne permettent pas un déplacement facile. Avant de l'extraire, il est nécessaire d'enlever le cadre de compensation en suivant les instructions fournies dans ce manuel pour éviter de l'endommager durant les opérations d'entretien. Pour l'extraction, enlever du produit les deux vis frontales en bas.

Une fois les vis enlevées, il suffit d'exercer une légère traction vers soi pour extraire la partie mobile comme un tiroir normal. Les guides sont munis de fins de course qui bloquent la partie mobile pour l'extraction la plus importante.



ATTENTION : L'EXTRACTION DU PRODUIT DOIT ÊTRE EFFECTUÉE UNIQUEMENT AVEC LA STRUCTURE FROIDE ET LA TENSION D'ALIMENTATION DOIT AUSSI ÊTRE AU PRÉALABLE ENLEVÉE.

Lorsque l'on repositionne la partie mobile, s'assurer de visser à fond les deux vis enlevées précédemment. Un oubli éventuel pourrait causer le non fonctionnement du produit pour absence de tension ou bien des pertes de suie.

NETTOYAGE DE L'ECHANGEUR DE CHALEUR

À la fin de l'hiver, il est nécessaire de nettoyer l'espace où passent les fumées d'évacuation.

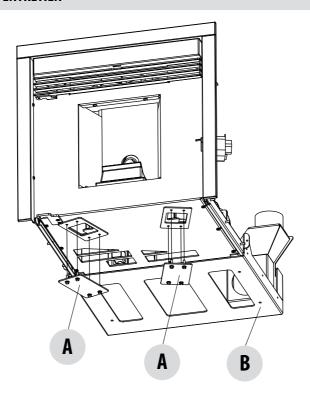
Ce nettoyage est à faire obligatoirement de façon à faciliter l'élimination générale de tous les résidus de la combustion, avant que le temps et l'humidité ne les compactent et qu'il soit ainsi difficile de les enlever.

Si nécessaire, augmenter la fréquence du nettoyage.



Il est bon de garantir une bonne aération de l'environnement durant les opérations de nettoyage du produit.

Lorsque l'appareil est froid, extraire le produit de son logement"**B**" (après avoir retiré le cadre de compensation) et enlever les deux plaques "**A**" qui se trouvent sur la partie basse de l'insert. A l'aide d'une tige rigide ou d'une brosse de bouteilles, gratter les parois intérieures du foyer. Après avoir terminé le nettoyage de l'échangeur, à l'aide du bec de l'aspirateur, enlever les cendres et la suie qui pourraient s'accumuler dans la zone du brasier.



NETTOYAGE TUYAU FUMÉES ET RACCORD

Lorsque le produit est démonté, du côté gauche il est possible d'intervenir sur le ventilateur des fumées (1) pour le nettoyage et l'entretien. Pour pouvoir effectuer cet entretien, il est bien entendu nécessaire de démonter le ventilateur d'aspiration fumée.

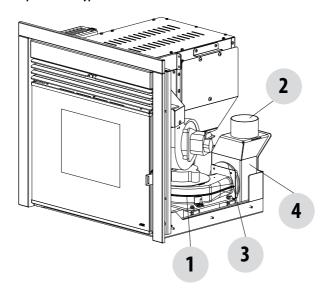
Sur la sortie du ventilateur, un joint (3) qui garantit l'étanchéité avec le raccord fumée (2) est également appliqué. Toujours contrôler l'intégrité de ce joint et si nécessaire le remplacer. Le joint a aussi la possibilité d'être réglé à l'aide d'une vis. En desserrant la vis, on peut augmenter ou diminuer la pression sur le raccord.

Dans la partie arrière/latérale du produit, au niveau de la sortie du ventilateur, on trouve le raccord de fumée avec son espace récupération cendre (4). Nettoyer aussi cet espace avec un aspirateur en enfilant le bec dans le trou d'insertion du ventilateur.

Nettoyer ensuite l'installation d'évacuation fumées, notamment près des raccords en "T", des courbes et les éventuelles sections horizontales. Pour des informations sur le nettoyage du conduit de fumée, s'adresser à un ramoneur.



ATTENTION! La fréquence de nettoyage pour l'installation d'évacuation des fumées est à déterminer en fonction de l'utilisation du produit et du type d'installation.



AUTRES CONTROLES

Tous les joints d'étanchéité, montés sur les composants sujets à entretien (ventilateur aspiration fumées, bouchons tranches d'inspection, etc...) doivent être remplacés lorsqu'on les démonte pour l'entretien. Vérifier l'étanchéité des joints présents sur la porte feu et si nécessaire contacter un centre assistance autorisé pour effectuer le remplacement.

L'entreprise conseille de confier à un centre d'assistance autorisé l'entretien et le nettoyage de fin de saison car ce dernier effectuera non seulement les opérations décrites ci-dessus mais réalisera aussi un contrôle général des composants.

MISE EN HORS SERVICE (fin de saison)

À la fin de chaque saison, avant d'éteindre le produit, on conseille d'enlever tous les pellets du réservoir, à l'aide d'un aspirateur avec un long tube.

Durant la période où l'on n'utilise pas le produit, celui-ci doit être débranché du réseau électrique.

CONTROLE DES COMPOSANTS INTERNES



ATTENTION!

Le contrôle des composants électromécaniques internes devra être réalisé uniquement par un personnel qualifié ayant des connaissances techniques concernant la combustion et l'électricité.

On conseille de réaliser cet entretien périodique annuel (avec un contrat d'assistance programmé) qui porte sur le contrôle visuel et de fonctionnement des composants internes. Ci-dessous, nous avons le récapitulatif des interventions de contrôle et/ou d'entretien indispensables pour le fonctionnement correct du produit.

PARTIES/PERIODE	1 JOUR	2-3 JOURS	30 JOURS	1 AN
Brasier	•			
Espace récupération cendre	•			
Verre		•		
Échangeur complet				•
Canal de fumée			•	
Joint porte				•
Pile télécommande				•

11-PANNES/CAUSES/SOLUTIONS



ATTENTION!

Toutes les réparations doivent être effectuées exclusivement par un technicien spécialisé, avec le produit à l'arrêt et la prise électrique débranchée.

Si le produit N'est PAS utilisé comme reporté dans ce manuel, le fabricant décline toute responsabilité pour des dommages aux personnes et objets qui pourraient arriver.

Pour la réalisation de travaux d'entretien, de nettoyage et de réparation, adopter toutes les mesures et/ou précautions nécessaires.

- Ne pas manipuler les dispositifs de sécurité.
- Ne pas enlever les dispositifs de sécurité.
- Raccorder le produit à un système d'évacuation des fumées efficace.
- Contrôler que l'environnement où sera installé le produit est correctement aéré.

ANOMALIE	CAUSES POSSIBLES	SOLUTIONS
Les pellets ne sont pas émis dans la chambre de combustion,	Le réservoir des pellets est vide.	Remplir le réservoir de pellets.
	La vis sans fin est bloquée par la sciure.	Vider le réservoir et à la main, débloquer la vis sans fin en enlevant la sciure.
	Motoréducteur endommagé.	Remplacer le motoréducteur.
	Carte électronique défectueuse.	Remplacer la carte électrique.
Le feu s'éteint ou l'appareil s'arrête automatiquement.	Le réservoir des pellets est vide.	Remplir le réservoir de pellets.
automatiquement.	Les pellets ne sont pas émis.	Voir anomalie précédente.
	La sonde de sécurité de la température des pellets s'est activée.	Laisser le produit refroidir, réinitialiser le thermostat jusqu'à l'arrêt du blocage et le rallumer ; si le problème persiste contacter l'assistance technique
	La porte n'est pas parfaitement fermée ou les joints sont usés.	Fermer la porte et faire remplacer les joints avec d'autres d'origine.
	Pellets inadéquats.	Changer le type de pellets avec celui qui est conseillé par la société de construction.
	Apport de pellets insuffisant.	Faire contrôler l'afflux du combustible parSSSq l'assistance technique.
	Chambre de combustion sale.	Nettoyer la chambre de combustion en suivant le manuel d'installation et d'utilisation.
	Évacuation obstruée.	Nettoyer le tuyau de fumée.
	Moteur extraction fumées en panne.	Vérifier et éventuellement remplacer le moteur.
	Exécution de l'alarme obstruction conduit de fumée.	Vérification d'une obstruction possible du tuyau de fumée.

11-PANNES/CAUSES/SOLUTIONS

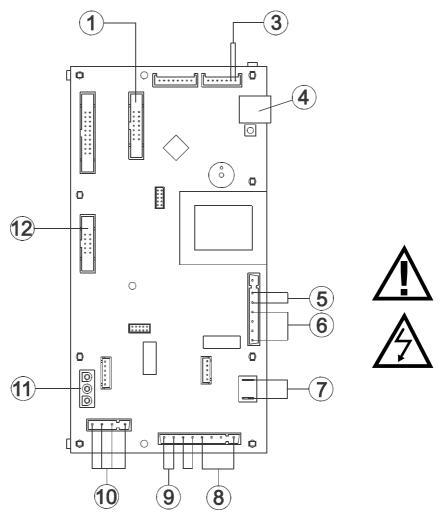
ANOMALIE	CAUSES POSSIBLES	SOLUTIONS	
Le produit fonctionne pendant	Phase d'allumage non terminée.	Refaire la phase d'allumage.	
quelques minutes et puis s'éteint.	Défaut temporaire d'énergie électrique.	Attendre le redémarrage automatique.	
	Tuyau de fumée obstrué.	Nettoyer le tuyau de fumée.	
	Sondes de températures défectueuses ou endommagées.	Vérification et remplacement des sondes.	
	Bougies de préchauffage en panne.	Vérification et éventuel remplacement de la bougie.	
Les pellets s'accumulent dans le brasier, le verre de la porte se salit et la flamme est faible.	Air de combustion insuffisant.	S'assurer qu'il y a bien la prise d'air dans la pièce et qu'elle est dégagée. Contrôler que le filtre de l'air comburant placé sur le tube Ø 5 cm d'entrée de l'air n'est pas obstrué. Nettoyer le brasier et contrôler que tous les trous sont ouverts. Effectuer un nettoyage général de la chambre de combustion et du tuyau de fumée. Vérifier l'état des joints de la porte.	
	Pellets humides ou non appropriés.	Changer le type de pellets.	
	Moteur aspiration fumées endommagé.	Vérifier et éventuellement remplacer le moteur.	
Le moteur d'aspiration des fumées ne fonctionne pas.	Le produit n'a pas de courant électrique.	Vérification du courant de réseau et l fusible de protection.	
	Le moteur est endommagé.	Vérifier le moteur et le condensateur e éventuellement le remplacer.	
	La carte électronique est défectueuse.	Remplacer la carte électronique.	
	Le panneau des commandes est endommagé.	Remplacer le panneau commandes.	
Le ventilateur de l'air de convention ne s'arrête jamais.	Sonde thermique de contrôle de la température défectueuse ou endommagée.	Vérifier le fonctionnement sonde et éventuellement la remplacer.	
	Ventilateur endommagé.	Vérifier le fonctionnement du ventilateur éventuellement le remplacer.	
La télécommande ne fonctionne pas.	Batterie télécommande déchargée.	Remplacer batteries.	
	Télécommande endommagée.	Remplacer la télécommande.	

11-PANNES/CAUSES/SOLUTIONS

ANOMALIE	CAUSES POSSIBLES	SOLUTIONS	
En position automatique le produit fonctionne toujours à la puissance	Thermostat ambiant en position maximale.	Configurer à nouveau la température du thermostat.	
maximale.	Sonde de détection température en panne.	Vérification sonde et remplacement éventuel.	
	Panneau commandes défectueux ou endommagé.	Vérification du panneau et remplacement éventuel.	
	Thermostat configuré au minimum.	Configurer à nouveau la température du thermostat.	
L'appareil ne s'allume pas.	Défaut d'énergie électrique.	Contrôler que la prise électrique est bien insérée et que l'interrupteur général est en position "I".	
	Sonde pellets bloquée.	Attendre le refroidissement du réservoir pellets ou eau et rallumer le produit.	
	Fusible endommagé.	Remplacer le fusible.	
	Évacuation ou tuyau fumées obstrué.	Nettoyer l'évacuation fumées et/ou le tuyau de fumée.	
	Alarme inconnue active.	Vérification du type d'alarme et agir en conséquence.	
	Contrôler la propreté du brasier.	Nettoyer le brasier d'éventuelles incrustations ou des résidus de pellets non brûlés.	
	Contrôler la position du brasier.	Replacer le brasier sur son logement.	
	Contrôler que la bougie d'allumage chauffe.	Vérification et remplacement éventuel.	

12-SCHEMAS ELECTRIQUES

LEGENDE CABLAGES CARTE MERE



- 1. TABLEAU DE SECOURS
- 3. SONDE FUMEES
- 4. CONNEXION MODEM
- 5. INTERRUPTEUR
- 6. BOUGIE DE PRECHAUFFAGE
- 7. VENTILATEUR EXPULSION FUMEES

- 8. MOTOREDUCTEUR
- 9. THERMOSTAT À CONTACT
- 10. VENTILATEUR AIR
- 11. CONTRÔLE TOUR VENTILATEUR EXPULSION FUMÉES
- 12. CAPTEUR PORTE AIR

N.B. Les câbles électriques de chaque composant sont munis de connecteurs précâblés dont la mesure diffère l'une de l'autre.



Via La Croce n°8 33074 Vigonovo di Fontanafredda (PN) — ITALIE

Téléphone : 0434/599599 r.a.

Fax: 0434/599598

Internet : www.mcz.it e-mail : mcz@mcz.it